

314.044
7L.62 PÉ

MARCHANDS DE
L'ALMANACH

DU

PEUPLE

POUR L'ANNEE

5881

(SEIZIÈME ANNÉE)



MONTREAL

Z. CHAPELEAU & LABELLE, LIBRAIRES-RELIEURS

1576, rue Notre-Dame.

VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE.



MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE,

Bois Franc,
Pin, Epinette,
Pruche, Cedre,
Bois Plat,

Solveaux,
Bardeaux,
Clapboards,
Lattes,

Chene,
Orme,
Merisier,
Erable,



O. DUFRÈSNE JR & FRÈRE

Freng
Essieux
et Jante
de Roues,
Etc, Et

CLOS :
Nos 2366 à 2380

RUE NOTRE-DAME,
(Ci-devant St-Joseph)

BUREAU :

N° 2388,

RUE NOTRE-DAM
COIN DE LA RUE GUY,

MONTREAL,

Que.

**Bois de
Sciage**

VENDRE !
10,000,000
DE PIE-S DE

DE TOUTES
LARGEURS,
ET
QUALITES

A. HURTEAU & FRERE

Coin des rues Dorchester et Sanguinet, Montréal, sur les Quais en face de la rue Lacroix.



LATTES

BARDEAUX

Sciés et

Fendus

Bois de

Charpente

95080
PIN ET EPINETTE
— EN —

Établie en 1861, incorporée en 1881.

A. HARRIS, FILS & Cie

LIMITÉE



BRANTFORD
Ontario, Canada

MANUFACTURIERS
D'INSTRUMENTS

Recolter le Grain

FAUCHEUSES

Moissonneuses et Lieuses

AVEC TOUTES LES AMÉLIORATIONS MODERNES

Simple

ET

Durables

EXECUTION

PARFAITE!



SUCCURSALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

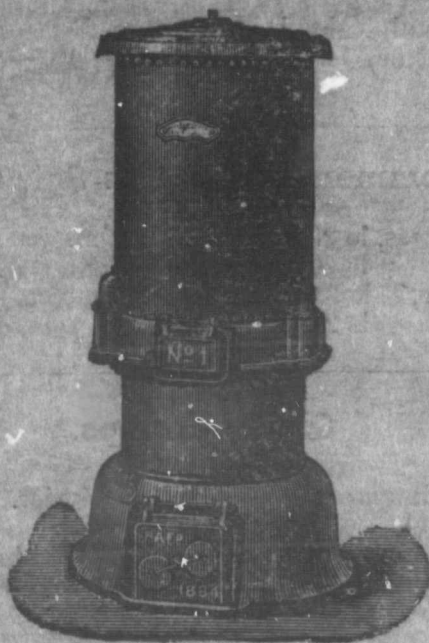
2108, RUE NOTRE-DAME OUEST, CI-DEVANT AU No 264

GEO. T. VINCENT, Gérant.

Agences établies dans toutes les principales localités de la
Province de Québec.

FOURNAISE MANNY.

Diplômée à l'EXPOSITION DE LA PUISSANCE,



tenu à Montréal, du 5 au 13 Septembre 1884.

Cette FOURNAISE chauffe à l'eau chaude ou à la vapeur; on emploie la vapeur dans les petites églises de la campagne, qui ne demandent pas à être chauffées tous les jours.

Cette FOURNAISE est particulièrement applicable au chauffage des églises, communautés religieuses, presbytères, résidences privées, jardins d'hiver, etc, etc.

La FOURNAISE MANNY étant faite d'acier laminé, elle est la plus sûre, la plus durable et la plus économique.

☛ Pour prix et détails, s'adresser à

L'ASSOCIATION HYDRO-CALORIQUE,

No 1613, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Comput Ecclésiastique.

Lettre Dominicale, D.— Nombre d'Or, 5.— Epacte, ou âge de la Lune, 14.— Cycle Solaire, 18.— Indiction Romaine, 12.

Commencement des Saisons.

LE PRINTEMPS, le 20 Mars, à 10h. 39m. du matin.
 L'ÉTÉ, le 20 Juin, à 7h. 0m. du soir.
 L'AUTOMNE, le 22 Septembre, à 9h. 25m. du soir.
 L'HIVER, le 21 Décembre, à 3h. 30m. du soir.

Quatre-Temps.

Du Printemps, les 25, 27 et 28 Février.
 De l'Été, les 27, 29 et 30 Mai.
 De l'Automne, les 16, 18 et 19 Septembre.
 De l'Hiver, les 16, 18 et 19 Décembre.

Fêtes Mobiles.

Septuagésime	1 ^{er} Février.	Fête-Dieu	4 Juin.
Les Cendres	18 “	1 ^{er} Dimanche de	
Pâques	5 Avril.	l'Avent.....	29 Nov.
Ascension	14 Mai.	Dimanches après	
Pentecôte.....	24 “	la Pentecôte.....	26 “

Fêtes légales dans la Province de Québec.

Circoncision	1 ^{er} Janv.	Fête-Dieu	4 Juin.
Epiphanie	6 “	SS. Pierre et Paul ..	29 Juin.
Merc. des Cendres...	18 Fév.	Fête de la Puis-	
Annunciation	25 Mars.	sance	1 ^{er} Juillet.
Vendredi Saint	3 Avril.	Toussaint.....	1 ^{er} Nov.
Lundi de Pâques... 6 “		Immaculée Conc ...	8 Déc.
Ascension	14 Mai.	Noël	25 “
Fête de la Reine....	24 “		

Éclipses.

Il y aura, en 1885, quatre éclipses, deux du soleil et deux de la lune.

Le 16 mars, éclipse annulaire du soleil, visible ici comme éclipse partielle.

Le 29-30 mars, éclipse partielle de la lune, invisible en Canada.

Le 8 septembre, éclipse totale du soleil, invisible en Canada.

Le 23 septembre, éclipse partielle de la lune, visible en Canada.

Ères de 1885.

De la création du monde	6848
De la naissance de N.-S. Jésus-Christ	1885
De la fondation de Rome	2638
De la découverte de l'Amérique	393
De la découverte du Canada	350
De la fondation de Québec	277
De la fondation de Montréal	243
De la conquête du Canada par l'Angleterre.....	122
De la république des Etats-Unis	109
De la régne de la reine Victoria	46
De la Confédération Canadienne	19
De la pontificat de Léon XIII	8

Durée des Jours.

Le jour le plus court de toute l'année est le 22 de Décembre, solstice d'hiver ; et le jour le plus long est le 22 Juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 de Décembre jusqu'au 23 de Juin ; et elle va toujours en décroissant depuis le 22 de Juin jusqu'au 23 de Décembre.

Du 22 de Décembre au	H.M.	Du 22 de Juin au	H.M.
1 Février les jours ont allongé de.....	1 6	1 Août les jours ont raccourci de.....	0 56
1 Mars.....	2 23	1 Septembre.....	1 22
1 Avril.....	4 4	1 Octobre.....	3 56
1 Mai.....	5 36	1 Novembre.....	5 32
22 Juin.....	6 58	23 Décembre.....	6 58

Lever et Coucher de la Lune.

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers 10 heures du soir.

Au cinquième jour, vers 11 hrs.

Au sixième jour, vers minuit.

Au septième jour, vers une heure du matin.

Au 15e jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.

Au 16e vers 7 hrs et un quart...

Au 17e vers 8 hrs et demie... Au 18e vers 10 heures.

Au 19e vers 11 heures ... Au 20e vers minuit.

Cette Table est assez exacte pour faire savoir les nuits que la Lune éclaire.

90157

DERNIER QUARTIER, le 7, à 10h. 40m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 16, à 3h. 40m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 23, à 8h. 30m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 30, à 11h. 23m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
Jeudi	1 CIRCONCISION (d'oblig.)	7 41	4 27
Vendredi	2 S. Macaire, anachorète.	7 41	4 27
Samedi	3 S. Florent, évêque.	7 41	4 28
DIMAN	4 Les SS. Innocents.	7 41	4 29
Lundi	5 S. Siméon Stylite, solitaire.	7 41	4 30
Mardi	6 ÉPIPHANIE (d'obligation).	7 40	4 31
Mercredi	7 S. Lucien, martyr.	7 40	4 32
Jeudi	8 Ste Gudule, vierge.	7 40	4 33
Vendredi	9 S. Julien et Ste Basilisse, martyrs.	7 40	4 34
Samedi	10 S. Guillaume, archevêque.	7 39	4 35
DIMAN	11 I <i>Épiphanie</i> .	7 39	4 36
Lundi	12 S. Arcadius, martyr.	7 39	4 37
Mardi	13 Baptême de N.-S. J.-C.	7 38	4 38
Mercredi	14 S. Hilaire, évêque de Poitiers.	7 38	4 40
Jeudi	15 S. Paul, ermite.	7 38	4 42
Vendredi	16 S. Marcel, pape et martyr.	7 37	4 44
Samedi	17 S. Antoine, abbé.	7 36	4 45
DIMAN	18 II <i>Épiph.</i> S. NOM DE JÉSUS.	7 35	4 47
Lundi	19 S. Canut, roi et martyr.	7 34	4 49
Mardi	20 S. Fabien et S. Sébastien, martyrs.	7 34	4 50
Mercredi	21 Ste Agnès, vierge et martyre.	7 34	4 52
Jeudi	22 S. Vincent, martyr.	7 33	4 54
Vendredi	23 Epousailles de la B. V. M.	7 32	4 55
Samedi	24 S. Timothée, évêque, martyr.	7 31	4 56
DIMAN	25 III <i>Épiph.</i> Conversion de S. Paul.	7 31	4 58
Lundi	26 S. Polycarpe, évêque, martyr.	7 30	4 59
Mardi	27 S. Jean Chrysostôme, P. de l'Eglise.	7 29	5 1
Mercredi	28 S. Cyrille, évêque d'Alexandrie.	7 28	5 2
Jeudi	29 S. François de Sales, év. et doct.	7 27	5 3
Vendredi	30 Ste Martine, vierge et martyre.	7 26	5 4
Samedi	31 S. Pierre Nolasque, confesseur.	7 25	5 5

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 3, neige; du 4 au 8, froid; le 9, changeant; le 10, grand vent; du 11 au 13, changeant; du 14 au 18, froid; du 19 au 22, plus doux, tendance au dégel; le 23, neige; du 24 au 27, grand froid; du 28 au 31, vent, tempête de neige.

DERNIER QUARTIER, le 6, à 5h. 41m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 14, à 9h. 25m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 22, à 5h. 34m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 28, à 11h. 4m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
		H. M.	H. M.
DIMAN	1 <i>Septuagésime.</i>	7 21	5 6
Lundi	2 Purification de la B. V. M.	7 20	5 7
Mardi	3 Prière de N.-S. J.-C.	7 19	5 8
Mercredi	4 S. André Corsini, évêque.	7 18	5 9
Jeudi	5 Ste Agathe, vierge et martyr.	7 17	5 10
Vendredi	6 S. Tite, évêque et martyr.	7 15	5 11
Samedi	7 S. Romuald, abbé.	7 14	5 13
DIMAN	8 <i>Sexagésime. Solen. de la Purification.</i>	7 13	5 14
Lundi	9 S. Raymond de Pennafort, conf.	7 11	5 16
Mardi	10 Ste Scholastique, vierge.	7 10	5 17
Mercredi	11 Ste Geneviève, vierge.	7 8	5 19
Jeudi	12 S. Ildéfonse, évêque, confesseur.	7 6	5 21
Vendredi	13 Les 26 Martyrs du Japon.	7 4	5 23
Samedi	14 S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.	7 3	5 24
DIMAN	15 <i>Quinquagésime.</i>	7 2	5 26
Lundi	16 La Ste Lance et les SS. Clous de N.-S.	7 0	5 28
Mardi	17 S. Donat et ses comp., martyrs.	6 59	5 29
Mercredi	18 LES CENDRES.	6 57	5 31
Jeudi	19 S. Boniface, évêque.	6 56	5 32
Vendredi	20 La Ste Couronne d'épines de N.-S.	6 55	5 33
Samedi	21 S. Fortunat, martyr.	6 53	5 35
DIMAN	22 I <i>Carême.</i>	6 51	5 37
Lundi	23 Le S. Suaire de N.-S. J.-C.	6 49	5 39
Mardi	24 S. Modeste, évêque.	6 47	5 40
Mercredi	25 4 <i>Tps.</i> SS. Victorin et ses comp., m.	6 46	5 42
Jeudi	26 S. Alexandre, patr. d'Alexandrie.	6 44	5 43
Vendredi	27 4 <i>Tps.</i> Ste Honoline, vierge et mart.	6 42	5 44
Samedi	28 4 <i>Tps.</i> S. Cassien, Père de l'Eglise.	6 40	5 46

TEMPÉRATURE.— Du 1er au 4, très froid; du 5 au 7, vent et neige; du 8 au 11, temps couvert, neige; le 12, changeant; le 13, temps agréable; du 14 au 18, beau, mais froid; le 19, grand vent, tempête de neige; du 20 au 22, neige; le 23 et le 24, grand vent; du 25 au 28, beau.

TE
chan
de ne
25 au

MARS.

7

DERNIER QUARTIER, le 8, à 1h. 57m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 16, à 0h. 40m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 23, à 0h. 26m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 30, à 11h. 43m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL	
		Lev	Cou
		H. M.	H. M.
DIMAN	1 II <i>Carême.</i>	6 57	5 47
Lundi	2 S. Simplicie, pape.	6 35	5 48
Mardi	3 Ste Cunégonde, impératrice.	6 34	5 49
Mercredi	4 S. Casimir, roi de Pologne, confess.	6 32	5 51
Jeudi	5 S. Gerasime, abbé.	6 30	5 53
Vendredi	6 Le S. Suaire de N.-S.	6 28	5 54
Samedi	7 S. Thomas d'Aquin, dr de l'Eglise.	6 23	5 55
DIMAN	8 III <i>Carême.</i>	6 24	5 56
Lundi	9 Ste Françoise Romaine, veuve.	6 22	5 57
Mardi	10 Les 40 Martyrs de Sébaste.	6 20	6 00
Mercredi	11 S. Euthyme, évêque, martyr.	6 19	6 1
Jeudi	12 S. Grégoire le Grand, pape.	6 17	6 2
Vendredi	13 Les Cinq Plaies de N.-S.	6 15	6 4
Samedi	14 Ste Mathilde, reine.	6 12	6 6
DIMAN	15 IV <i>Carême. Solennité de S. Joseph.</i>	6 11	6 7
Lundi	16 S. Abraham, ermite.	6 9	6 9
Mardi	17 S. Patrice, apôtre de l'Irlande.	6 7	6 10
Mercredi	18 S. Gabriel, archange.	6 5	6 11
Jeudi	19 S. Joseph, 1 ^{er} patron du Canada.	6 4	6 12
Vendredi	20 Le Précieux Sang de N.-S.	6 2	6 13
Samedi	21 S. Benoît, père des moines d'Occid.	6 00	6 14
DIMAN	22 PASSION.	5 58	6 16
Lundi	23 S. Turibe, évêque et confesseur.	5 56	6 17
Mardi	24 S. Cyrille de Jérusalem, év. et doct.	5 54	6 18
Mercredi	25 ANNONCIATION (d'obligation).	5 53	6 19
Jeudi	26 S. Ludger, évêque.	5 51	6 20
Vendredi	27 Les 7 Douleurs de la B. V. M.	5 49	6 22
Samedi	28 S. Sixte, pape.	5 46	6 24
DIMAN	29 RAMEAUX.	5 44	6 25
Lundi	30 S. Jean Climaque, abbé.	5 42	6 26
Mardi	31 Ste Cornélie, martyre.	5 41	6 27

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 3, vent; le 4 et le 5, neige; du 6 au 8, très changeant, dégel; du 9 au 10, changeant, froid; du 11 au 13, vent, tempête de neige; du 14 au 21, temps beau et agréable; du 22 au 24, changeant; du 25 au 28, dégel, nuits très froides; du 29 au 31, temps beau et agréable.

DERNIER QUARTIER, le 7, à 9h. 46m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 15, à 0h. 55m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 21, à 6h. 23m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 29, à 1h. 18m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
		H. M.	H. M.
Mercredi	1 S. Procope, abbé.	5 39	6 29
Jeudi	2 <i>Jeudi Saint.</i>	5 37	6 30
Vendredi	3 <i>Vendredi Saint.</i>	5 35	6 31
Samedi	4 <i>Samedi Saint.</i>	5 33	6 32
DIMAN	5 PAQUES.	5 32	6 33
Lundi	6 S. Hégésippe, Père de l'Église.	5 30	6 34
Mardi	7 S. Epiphane, évêque.	5 28	6 35
Mercredi	8 S. Denys, évêque de Corinthe.	5 27	6 36
Jeudi	9 Ste Casilde, vierge.	5 25	6 37
Vendredi	10 S. Gaucher, chanoine régulier.	5 23	6 38
Samedi	11 S. Léon le Grand, pape. dcct. de l'Ég.	5 21	6 40
DIMAN	12 I <i>Pâques. QUASIMODO.</i>	5 19	6 42
Lundi	13 S. Herménégilde, martyr.	5 18	6 43
Mardi	14 S. Justin, martyr.	5 16	6 44
Mercredi	15 S. Isidore, évêque et docteur.	5 15	6 45
Jeudi	16 S. Léon le Grand, pape et docteur.	5 14	6 46
Vendredi	17 S. Anicet, pape et martyr.	5 12	6 47
Samedi	18 Bienh. Marie de l'Incarnation.	5 10	6 49
DIMAN	19 II <i>Pâq. Ste Famille J. M. J.</i>	5 8	6 50
Lundi	20 S. Elphège, martyr.	5 6	6 52
Mardi	21 S. Anselme, évêque et docteur.	5 5	6 53
Mercredi	22 S. Soter, pape et martyr.	5 3	6 54
Jeudi	23 S. Georges, martyr.	5 1	6 55
Vendredi	24 S. Fidèle, martyr.	5 00	6 56
Samedi	25 S. Marc, évangéliste.	4 58	6 58
DIMAN	26 III <i>Pâq. Patronage de S. Joseph.</i>	4 57	6 59
Lundi	27 S. Anthime, martyr.	4 56	7 00
Mardi	28 S. Paul de la Croix, confess.	4 54	7 1
Mercredi	29 S. Pierre, martyr.	4 52	7 3
Jeudi	30 Ste Catherine de Sienne, vierge.	4 50	7 5

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 8, très beau; du 9 au 11, grand vent, accompagné de pluie; du 12 au 14, temps nuageux et frais, nuits froides; le 15, temps clair et frais; du 16 au 21, très beau; du 22 au 23, temps changeant, grand vent; le 24, belle journée de printemps; du 25 au 27, temps changeant, lourd, pluie; du 28 au 30, temps beau et doux.

DERNIER QUARTIER, le 7, à 3h. 46m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 14, à 10h. 19m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 21, à 0h. 48m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 28, à 3h. 34m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
		H. M.	H. M.
Vendredi	1 SS. Philippe et Jacques, apôt. es.	4 48	7 6
Samedi	2 S. Athanase, évêque et docteur.	4 47	7 8
DIMAN	3 IV Pdg. Invention de la Ste Croix.	4 46	7 9
Lundi	4 Ste Monique, veuve.	4 45	7 10
Mardi	5 S. Pie V, pape et confesseur.	4 43	7 11
Mercredi	6 S. Jean devant la Porte Latine.	4 41	7 12
Jeudi	7 S. Stanislas, évêque et martyr.	4 39	7 14
Vendredi	8 Apparition de S. Michel, archange.	4 38	7 15
Samedi	9 S. Grégoire de Nazianze, év. et doct.	4 37	7 16
DIMAN	10 V Pdg. S. Antonin, év. et confess.	4 36	7 18
Lundi	11 Rogations. S. Frs de Hiéronymo, c.	4 34	7 19
Mardi	12 Rogations. SS. Nérée et ses comp., m.	4 33	7 20
Mercredi	13 Rogations. S. Jean le Silencieux.	4 32	7 21
Jeudi	14 ASCENSION (d'obligation).	4 30	7 23
Vendredi	15 S. Isidore, laboureur, confess.	4 28	7 24
Samedi	16 S. Ubalde, évêque et confess.	4 27	7 25
DIMAN	17 S. Jean Népomucène, martyr.	4 26	7 26
Lundi	18 S. Venant, martyr.	4 25	7 27
Mardi	19 S. Pierre Célestin, pape et confess.	4 24	7 28
Mercredi	20 S. Bernardin de Sienne, confess.	4 23	7 29
Jeudi	21 S. Pascal, confesseur.	4 22	7 30
Vendredi	22 S. Emile, martyr.	4 21	7 31
Samedi	23 Jeûne. Ste Julie, vierge et martyre.	4 21	7 33
DIMAN	24 PENTECOTE.	4 20	7 34
Lundi	25 S. Grégoire VII, pape.	4 20	7 34
Mardi	26 S. Philippe de Néri, prêtre.	4 19	7 35
Mercredi	27 4 Tps. Ste M. Madeleine de Pazzi,	4 18	7 36
Jeudi	28 S. Germain, évêque. [carmélite.	4 16	7 37
Vendredi	29 4 Tps. S. Cyrille, enfant, martyr.	4 16	7 38
Samedi	30 4 Tps. S. Félix, pape et martyr.	4 15	7 39
DIMAN	31 I Pent. STE TRINITÉ.	4 14	7 40

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 4, très beau; le 5, pluie froide; le 6, vent et pluie; le 7, temps frais et agréable; du 8 au 9, temps plus chaud, nuits froides; du 10 au 14, beau; du 15 au 17, beau si le vent est nord-ouest, pluie s'il est nord-est; du 18 au 19, pluie chaude; du 20 au 30, temps beau et agréable, chaleur.

DERNIER QUARTIER, le 5, à 7h. 8m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 12, à 5h. 45m. du soir.

PREMIER QUARTIER, le 19, à 8h. 52m. du matin.

PLEINE LUNE, le 27, à 6h. 21m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
Lundi	1 S. Pamphile, martyr.	H. M.	H. M.
Mardi	2 SS. Pothin et ses comp., martyrs.	4 14	7 40
Mercredi	3 Ste Clotilde, reine de France.	4 14	7 42
Jeudi	4 FÊTE-DIEU (d'obligation).	4 13	7 43
Vendredi	5 S. Boniface, apôt. de l'Allemagne.	4 13	7 43
Samedi	6 S. Norbert, évêque et confesseur.	4 12	7 44
DIMAN	7 II Pent. SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU.	4 12	7 45
Lundi	8 S. Prime, martyr.	4 11	7 46
Mardi	9 S. Julien, solitaire.	4 11	7 46
Mercredi	10 Ste Marguerite, reine.	4 11	7 47
Jeudi	11 S. Barnabé, apôtre.	4 11	7 47
Vendredi	12 Le Sacré-Cœur de Jésus.	4 11	7 48
Samedi	13 S. Antoine de Padoue, confesseur.	4 11	7 49
DIMAN	14 III Pent. SOL. DU S.-CŒUR DE JÉSUS.	4 11	7 49
Lundi	15 S. Barnabé, apôtre.	4 11	7 49
Mardi	16 S. François Régis, ptre, confesseur.	4 11	7 50
Mercredi	17 S. Marcien, martyr.	4 11	7 51
Jeudi	18 SS. Gervais et Protas, martyrs.	4 11	7 51
Vendredi	19 Ste Julienne Falconiéri, veuve.	4 11	7 51
Samedi	20 S. Silvère, pape et martyr.	4 11	7 51
DIMAN	21 IV Pent. S. Louis de Gonzague, conf.	4 11	7 51
Lundi	22 S. Paulin, évêque et confesseur.	4 12	7 52
Mardi	23 Ste Marie d'Oignies, vierge.	4 12	7 52
Mercredi	24 S. JEAN-BAPTISTE.	4 12	7 52
Jeudi	25 S. Guillaume, abbé.	4 12	7 52
Vendredi	26 S. Jean et S. Paul, martyrs.	4 13	7 52
Samedi	27 <i>Jéûne.</i> S. Ladislas, roi de Hongrie.	4 14	7 52
DIMAN	28 V Pent. Solennité de S. Jean-Bpte.	4 14	7 52
Lundi	29 S. PIERRE et S. PAUL (d'oblig.)	4 14	7 52
Mardi	30 Commémoration de S. Paul.	4 15	7 52

TEMPÉRATURE.—Le 1er et le 2, chaleur modérée, temps agréable; le 3 et le 4, temps couvert, pluie; le 5 et le 6, beau; le 7 et le 8, chaleur, fréquentes ondées; le 10, et le 11, beau; le 12 et le 13, pluie et tonnerre; du 14 au 17, temps chaud mais agréable; le 18, chaleur accablante; le 19, grand vent; le 20, pluie; du 21 au 24, grande chaleur; le 25, temps changeant mais chaud; du 26 au 30, très beau.

DERNIER QUARTIER, le 5, à 7h. 29m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 12, à 0h. 17m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 18, à 7h. 23m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 26, à 9h. 26m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
		II. M.	II. M.
Mercredi	1 S. Thibault, ermite.	4 16	7 52
Jedi	2 Visitation de la Ste Vierge.	4 17	7 51
Vendredi	3 S. Anatole, évêque.	4 17	7 51
Samedi	4 S. Michel des Saints, confesseur.	4 17	7 51
DIMAN	5 VI Pent. PRÉCIEUX SANG DE N.-S. J.-C.	4 18	7 50
Lundi	6 Ste Dominique, vierge et martyr.	4 19	7 50
Mardi	7 Bienh. Pierre Fourier, curé.	4 20	7 50
Mercredi	8 Ste Elisabeth, reine.	4 21	7 49
Jedi	9 SS. Zénon et ses comp., martyrs.	4 21	7 49
Vendredi	10 Ste Félicité et ses 7 enfants, mart.	4 22	7 48
Samedi	11 S. Jacques, évêque.	4 22	7 48
DIMAN	12 VII Pent. DÉDICACE.	4 23	7 47
Lundi	13 S. Anaclet, pape et martyr.	4 24	7 47
Mardi	14 S. Bonaventure, docteur de l'Eglise.	4 25	7 47
Mercredi	15 S. Henri, empereur, confesseur.	4 26	7 46
Jedi	16 Notre-Dame du Mont-Carmel.	4 27	7 45
Vendredi	17 S. Alexis, confesseur.	4 28	7 44
Samedi	18 S. Camille de Lellis, confesseur.	4 29	7 44
DIMAN	19 VIII Pent. S. Vincent de Paul, conf.	4 30	7 43
Lundi	20 S. Jérôme Emilien, confesseur.	4 30	7 42
Mardi	21 Ste Praxède, vierge.	4 31	7 41
Mercredi	22 Ste Marie-Madeleine, pénitente.	4 32	7 40
Jedi	23 S. Apollinaire, évêque et martyr.	4 33	7 39
Vendredi	24 Ste Christine, vierge et martyr.	4 34	7 38
Samedi	25 S. Jacques, apôtre.	4 35	7 37
DIMAN	26 IX Pent. STE ANNE, mère de la Ste V.	4 36	7 36
Lundi	27 S. Désiré, évêque.	4 37	7 36
Mardi	28 S. Nazaire, martyr.	4 38	7 35
Mercredi	29 Ste Marthe, sœur de Lazare, vierge.	4 39	7 33
Jedi	30 S. Abdon, martyr.	4 40	7 32
Vendredi	31 S. Ignace de Loyola, confesseur.	4 42	7 30

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 6, grande chaleur; du 7 au 8, chaleur accablante, pluie et tonnerre; du 9 au 10, temps un peu plus frais, quoique encore bien chaud; du 11 au 14, chaleur; du 15 au 16, pluie; du 17 au 19, temps changeant et désagréable; du 20 au 25, grande chaleur, orage accompagné de tonnerre et d'éclairs, grand vent; du 26 au 31, beau et favorable aux travaux des champs.

DERNIER QUARTIER, le 3, à 4h. 59m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 10, à 7h. 17m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 17, à 8h. 50m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 25, à 0h. 29m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
Samedi	1 S. Pierre aux Liens.	4 44	7 28
DIMAN	2 X Pent. S. Alphonse de Liguori, E.D.	4 46	7 26
Lundi	3 Invention du corps de S. Etienne.	4 47	7 25
Mardi	4 S. Dominique, confesseur.	4 48	7 24
Mercredi	5 Notre-Dame des Neiges.	4 49	7 23
Jeudi	6 Transfiguration de N.-S. J.-C.	4 50	7 22
Vendredi	7 S. Gaëtan, confesseur.	4 51	7 20
Samedi	8 SS. Cyriaque et ses comp., martyrs.	4 52	7 18
DIMAN	9 XI Pent. S. Alphonse de Liguori, E.D.	4 53	7 17
Lundi	10 S. Laurent, martyr.	4 54	7 16
Mardi	11 Ste Philomène, vierge et martyre.	4 55	7 14
Mercredi	12 Ste Claire, vierge.	4 57	7 12
Jeudi	13 S. Hippolyte, martyr.	4 58	7 10
Vendredi	14 S. Eusèbe, prêtre.	5 00	7 8
Samedi	15 <i>Jeûne.</i> Assomption de la B. V. M.	5 1	7 7
DIMAN	16 XII Pent. <i>Solennité de l'Assomption.</i>	5 2	7 6
Lundi	17 S. Paul et Ste Julienne, martyrs.	5 3	7 4
Mardi	18 S. Hyacinthe, confesseur.	5 4	7 2
Mercredi	19 S. Louis, évêque.	5 5	7 1
Jeudi	20 S. Bernard, abbé et docteur.	5 7	6 59
Vendredi	21 Ste Jeanne de Chantal, veuve.	5 8	6 58
Samedi	22 S. Symphorien, martyr.	5 10	6 56
DIMAN	23 XIII Pent. <i>Le Cœur très pur de Marie.</i>	5 11	6 54
Lundi	24 S. Barthélemi, apôtre.	5 12	6 52
Mardi	25 S. Louis, roi de France, confesseur.	5 13	6 50
Mercredi	26 S. Zéphyrin, pape, martyr.	5 14	6 48
Jeudi	27 S. Joseph Casalanç, confesseur.	5 15	6 47
Vendredi	28 S. Augustin, évêque et docteur.	5 17	6 45
Samedi	29 Décollation de S. Jean-Baptiste.	5 18	6 43
DIMAN	30 XIV Pent. Ste Rose de Lima, vierge.	5 19	6 41
Lundi	31 S. Raymond Nonnat, confesseur.	5 20	6 40

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 6, temps chaud mais agréable; le 7 et le 8, pluie; du 9 au 11, beau; entre le 10 et le 12, vent et pluie; du 13 au 18, beau, chaleur; du 19 au 21, variable et frais; du 22 au 25, très beau; le 26, changeant; le reste du mois, temps chaud mais très beau.

DERNIER QUARTIER, le 2, à 0h. 18m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 8, à 3h. 47m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 16, à 1h. 18m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 24, à 2h. 58m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
Mardi	1 S. Gilles, abbé.	5 22	6 38
Mercredi	2 S. Etienne, roi de Hongrie, conf.	5 23	6 36
Jeudi	3 S. Ambroise, évêque.	5 25	6 34
Vendredi	4 Ste Rosalie, vierge.	5 26	6 32
Samedi	5 S. Laurent Justinien, évêq. et conf.	5 27	6 30
DIMAN	6 XV Pentecôte.	5 28	6 28
Lundi	7 S. Cloud, prêtre.	5 30	6 26
Mardi	8 Nativité de la Ste Vierge.	5 31	6 24
Mercredi	9 S. Pierre Claver, confess.	5 33	6 22
Jeudi	10 S. Nicolas de Tolentin, confess.	5 34	6 20
Vendredi	11 S. Almer, confesseur.	5 35	6 18
Samedi	12 S. Léonce, martyr.	5 36	6 16
DIMAN	13 XVI Pent. Solennité de la Nativité.	5 37	6 14
Lundi	14 Exaltation de la Sts Croix.	5 38	6 12
Mardi	15 S. Nicomède, martyr. [et mart.	5 39	6 11
Mercredi	16 4 Tps. SS. Corneille et Cyprien, papes	5 40	6 9
Jeudi	17 Stigmates de S. François d'Assise.	5 41	6 7
Vendredi	18 4 Tps. S. Joseph de Cupertino, conf.	5 42	6 4
Samedi	19 4 Tps. S. Janvier, martyr.	5 44	6 2
DIMAN	20 XVII Pent. Les 7 Douleurs de la S. V.	5 45	6 00
Lundi	21 S. Mathieu, apôtre et évang.	5 46	5 59
Mardi	22 S. Thomas de Villeneuve, év. et c.	5 47	5 57
Mercredi	23 S. Lin, pape et martyr.	5 48	5 55
Jeudi	24 Notre-Dame de la Merci.	5 49	5 53
Vendredi	25 S. Firmin, évêque.	5 50	5 51
Samedi	26 S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.	5 52	5 49
DIMAN	27 XVIII Pentecôte.	5 53	5 47
Lundi	28 S. Wenceslas, martyr.	5 54	5 45
Mardi	29 S. Michel, archange.	5 55	5 44
Mercredi	30 S. Jérôme, confesseur et docteur.	5 57	5 43

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 2, temps lourd et variable, le 3, chaleur; le 4, pluie froide; du 5 au 8, beau, chaleur; le 9, vent; le 10, temps frais et agréable; le 11, nuages et pluie; le 12, temps humide; du 13 au 16, beau; entre le 17 et le 20, temps variable, vent et pluie; le 21 et le 22, temps frais et agréable; le 23 et le 24, temps chaud pour la saison; du 25 au 27, temps humide et désagréable; du 28 au 30, temps beau et agréable.

DERNIER QUARTIER, le 1er, à 6h. 32m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 8, à 2h. 35m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 15, à 8h. 24m. du soir.

PLEINE LUNE, le 23, à 4h. 26m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 30, à 1h. 1m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
		H. M.	H. M.
Jeudi	1 S. Rémi, évêque et confesseur.	5 58	5 42
Vendredi	2 Les SS. Anges Gardiens.	6 00	5 40
Samedi	3 S. Denys l'Aréopagite, évêque.	6 1	5 38
DIMAN	4 XIX Pent. Solenn. de S. Michel.	6 2	5 37
Lundi	5 S. François d'Assise, confesseur.	6 3	5 35
Mardi	6 S. Bruno, moine.	6 5	5 33
Mercredi	7 S. Marc, pape.	6 7	5 31
Jeudi	8 Ste Brigitte, veuve.	6 8	5 29
Vendredi	9 SS. Denis et ses comp., mart.	6 9	5 26
Samedi	10 S. François de Borgia, confesseur.	6 11	5 24
DIMAN	11 XX Pent. Maternité de la B. V. M.	6 13	5 22
Lundi	12 S. Séraphin, capucin.	6 14	5 20
Mardi	13 S. Edouard, roi, confesseur.	6 15	5 18
Mercredi	14 S. Calixte, pape, martyr.	6 17	5 16
Jeudi	15 Ste Thérèse, vierge.	6 18	5 14
Vendredi	16 S. Florentin, évêque.	6 20	5 13
Samedi	17 Ste Hedwige, duchesse.	6 21	5 11
DIMAN	18 XXI Pent. Pureté de la Ste Vierge.	6 22	5 10
Lundi	19 S. Pierre d'Alcantara, religieux.	6 23	5 8
Mardi	20 S. Jean de Kenti, confesseur.	6 25	5 6
Mercredi	21 Stes Ursule et ses comp., vges et m.	6 26	5 5
Jeudi	22 S. Philippe, évêque, martyr.	6 27	5 3
Vendredi	23 Fête du saint Rédempteur.	6 28	5 2
Samedi	24 S. Raphaël, archange.	6 30	5 00
DIMAN	25 XXII Pent. Patron. de la Ste Vierge.	6 31	4 59
Lundi	26 S. Evariste, pape et martyr.	6 32	4 57
Mardi	27 Ste Sabine, martyre.	6 34	4 56
Mercredi	28 SS. Simon et Jude, apôtres.	6 36	4 53
Jeudi	29 S. Narcisse, évêque.	6 37	4 51
Vendredi	30 S. Lucain, martyr.	6 38	4 50
Samedi	31 Jéthe. Bienh. Alph. Rodriguez.	6 39	4 49

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 4, temps calme et frais; du 5 au 8, quelques orages, mais en somme temps assez agréable; du 9 au 11, temps lourd et désagréable; du 12 au 15, beau, gelées pendant la nuit; du 16 au 18, temps frais et agréable; du 19 au 21, frais, ondées; le 22 et le 23, frais et agréable; du 24 au 27, variable; le 28, lourd et nuageux; le 29, temps humide, vent; du 30 au 31, grand vent.

NOUVELLE LUNE, le 6, à 4h. 6m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 14, à 5h. 3m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 22, à 4h. 43m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 28, à 8h. 58m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
DIMAN	1 XXIII Pent. TOUSSAINT.	H. M.	H. M.
Lundi	2 Commémoration des Morts. [de S. J. B.	6 41	4 47
Mardi	3 S. Zacharie et Ste Elisabeth, p. et m.	6 44	4 45
Mercredi	4 S. Charles Borromée, archevêque.	6 45	4 42
Jeudi	5 Ste Bertille, abbesse.	6 46	4 41
Vendredi	6 S. Léonard, ermite.	6 48	4 40
Samedi	7 Ste Marie, servante.	6 49	4 38
DIMAN	8 XXIV Pentecôte.	6 51	4 37
Lundi	9 Dédicace de l'ég. de S. J. de Latran.	6 52	4 35
Mardi	10 S. André Avellin, confesseur.	6 54	4 34
Mercredi	11 S. Martin, évêque de Tours.	6 55	4 33
Jeudi	12 S. René, évêque.	6 57	4 32
Vendredi	13 S. Stanislas Kostka, confesseur.	6 58	4 30
Samedi	14 S. Didace, confesseur.	7 00	4 28
DIMAN	15 XXV Pent. Pureté de la B. V. M.	7 2	4 27
Lundi	16 S. Josaphat, évêque, martyr.	7 3	4 27
Mardi	17 S. Grégoire le Thaumaturge, évêque.	7 4	4 26
Mercredi	18 Dédicace bas. SS. Pierre et Paul.	7 5	4 25
Jeudi	19 Ste Elisabeth de Hongrie, veuve.	7 7	4 24
Vendredi	20 S. Félix de Valois, confesseur.	7 8	4 24
Samedi	21 Présent. de la Ste Vierge au temple.	7 9	4 23
DIMAN	22 XXVI Pent. Ste Cécile, vge et mari.	7 10	4 22
Lundi	23 S. Clément, pape, martyr.	7 12	4 21
Mardi	24 S. Jean de la Croix, confesseur.	7 13	4 20
Mercredi	25 Ste Catherine, vierge et martyre.	7 14	4 20
Jeudi	26 S. Pierre d'Alexandrie, év., martyr.	7 16	4 19
Vendredi	27 S. Léonard de Port-Maurice, conf.	7 17	4 18
Samedi	28 SS. Irénée et ses compagnons, m.	7 18	4 18
DIMAN	29 I AVENT.	7 19	4 18
Lundi	30 S. André, apôtre.	7 20	4 18

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 6, froid, avec un peu de neige; du 7 au 8, temps froid, vent; du 9 au 11, vent, pluie froide; du 12 au 15, neige; du 16 au 20, temps assez agréable quoique froid et venteux; du 21 au 24, frais et agréable; du 25 au 30, temps désagréable, vent et neige.

NOUVELLE LUNE, le 6, à 8h. 20m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 14, à 1h. 25m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 21, à 4h. 2m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 28, à 7h. 27m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	
		Lev	Cou
Mardi	1 S. Eloi, évêque.	H. M.	H. M.
Mercredi	2 <i>Jéûne.</i> Ste Bibiane, vierge et mart.	7 21	4 17
Jeudi	3 S. Frs Xavier, apôtre des Indes.	7 22	4 17
Vendredi	4 <i>Jéûne.</i> S. Pierre Chrysologue, év. et	7 24	4 17
Samedi	5 S. Sabas, abbé. [doct.	7 25	4 16
DIMAN	6 II <i>Avent.</i>	7 26	4 16
Lundi	7 S. An broise, doct. de l'Eglise.	7 27	4 16
Mardi	8 IMMACULÉE CONCEPT. (d'ob.).	7 28	4 16
Mercredi	9 <i>Jéûne.</i> Ste Gorgonie, vierge.	7 29	4 16
Jeudi	10 Translation Ste Maison de Lorrette	7 30	4 16
Vendredi	11 <i>Jéûne.</i> S. Damase, pape et confess.	7 31	4 16
Samedi	12 S. Valéry, abbé.	7 32	4 16
DIMAN	13 III <i>Avent.</i>	7 33	4 17
Lundi	14 S. Nicaise, évêque, martyr.	7 34	4 17
Mardi	15 S. Eusèbe, évêque.	7 35	4 17
Mercredi	16 4 <i>Tps.</i> S. Lazare, ressuscité par N.-S.	7 36	4 17
Jeudi	17 Ste Olympiade, veuve.	7 37	4 17
Vendredi	18 4 <i>Tps.</i> S. Paul, anachorète.	7 37	4 18
Samedi	19 4 <i>Tps.</i> S. Gatien, évêque.	7 38	4 18
DIMAN	20 IV <i>Avent.</i>	7 38	4 19
Lundi	21 S. Thomas, apôtre.	7 38	4 20
Mardi	22 S. Félix, évêque.	7 38	4 20
Mercredi	23 <i>Jéûne.</i> S. Yves, évêque.	7 38	4 20
Jeudi	24 <i>Jéûne.</i> Ste Emilienne, vierge.	7 39	4 21
Vendredi	25 NOEL (d'obligation).	7 39	4 21
Samedi	26 S. Etienne, 1er martyr.	7 40	4 22
DIMAN	27 S. Jean l'Evangeliste, apôtre.	7 40	4 23
Lundi	28 Les SS. Innocents.	7 40	4 24
Mardi	29 S. Thomas de Cantorbéry, martyr.	7 41	4 25
Mercredi	30 S. Sabin, évêque, martyr.	7 41	4 26
Jeudi	31 S. Sylvestre, pape et confesseur.	7 41	4 27

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 2, froid; du 3 au 5, vent froid, neige; du 6 au 8, froid, fortes gelées; le 9 et le 10, grand froid, vent et neige; du 11 au 14, temps variable; le 15 et le 16, très froid, neige; du 17 au 20, froid, vent, neige en abondance; du 21 au 27, grand froid; du 28 au 31, froid continu, tempêtes de neige.

HIERARCHIE CATHOLIQUE.

Sa Sainteté le Pape Léon XIII (Vincent Joachim Pecci), 258^e successeur de S. Pierre, né à Carpinetto le 2 mars 1810, consacré archevêque de Damiette, le 19 février 1843; transféré au siège de Pérouse, le 19 janvier 1846; proclamé cardinal le 19 décembre 1853; élu Pape le 20 février et couronné le 3 mars 1878.

Archevêchés, Evêchés, Vicariats et Préfectures apostoliques du Canada.

QUÉBEC.

Archevêque.....Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau.
Vicaires généraux..Révds T. E. Hamel et Cyrille E. Légaré.
SecrétaireRév. C. A. Marois.

CHICOUTIMI.

Evêque.....Mgr Dominique Racine.
Vicaires généraux..Révds Narcisse Doucet (réside à la Malbaie) et J. B. Pelletier (réside à l'île aux Coudres).
SecrétaireRév. Thomas Roberge.

MONTREAL.

Evêque.....Mgr Edouard Charles Fabre.
Vicaire généralRév. L. A. D. Maréchal.
Chancelier..... " T. Harel.
Vice-chancelier..... " J. M. Emard.
Archevêque de Martianopolis (in part. inf.), Mgr Ignace Bourget, réside au Sault-au-Récollet.

OTTAWA.

Evêque.....Mgr Thomas Duhamel.
Vicaire généralRév. J. O. Routhier.
Secrétaire..... " J. Sloan.

RIMOUSKI.

Evêque.....Mgr Jean Langevin.
Vicaire généralRév. Edm. Langevin.
Secrétaire " F.-X. Cloutier.

ST-HYACINTHE.

Evêque.....Mgr L. Z. Moreau.
Vicaires généraux.. " J. S. Raymond et les Rév. J. A.
Gravel et H. Millier.
Secrétaire " A. X. Bernard.

SHERBROOKE.

Evêque.....Mgr Antoine Racine.
Vicaire général Rév. A. E. Dufresne.
Secrétaire " H. O. Chalifoux.

TROIS-RIVIÈRES.

Evêque..... Mgr L. F. Lafèche.
Vicaire général Rév. C. O. Caron.
Secrétaire " F. Béland, diacon.

Vicaire apostolique de Pontiac, Mgr N. Z. Lorrain.
Secrétaire..... Rév. P. S. Dowdall.

Préfet apostolique du golfe St-Laurent, Mgr F. X. Bossé.
Vice-préfet et vicaire..... Rév. J. de Champlain.

HALIFAX (N. Ecosse).

Archevêque.....Mgr C. O'Brien.
Vicaire général..... " M. Power.
Secrétaire Rév. Edward F. Murphy.

ARICHAT.

Evêque.....Mgr John Cameron.
Vicaire général..... Rév. N. McLeod.
Secrétaire..... " N. McNeil.

CHARLOTTETOWN (île du Prince-Edouard).

Evêque.....Mgr Peter McIntyre.
Vicaires généraux.. Révds Daniel McDonald et James Mc-
Donald.

CHATHAM (N.-B.).

Evêque.....Mgr James Rogers.
Vicaires généraux.. Révds Mich. Egan et Thos. F. Barry.
Chancelier..... " T. J. Bannon.

ST-JEAN (N.-B.).

Evêque.....Mgr John Sweeney.
Vicaire général Rév. T. Connolly.

TORONTO.

Archevêque.....Mgr J. J. Lynch.
Evêque auxiliaire.. “ T. O'Mahony (Ev. d'Eudocia in
part. inf.)
Vicaires généraux..Révds F. P. Rooney et J. M. Laurent.
Sec. et chancelier...Rév. J. J. McCann.

HAMILTON.

Evêque.....Mgr J. J. Carbery.
Chancelier.....Rév. J. Keough.
Secrétaire..... “ M. J. Cleary.

KINGSTON.

Evêque.....Mgr J. V. Cleary.
SecrétaireRév. J. A. Kelly.

LONDON.

Evêque.....Mgr John Walsh.
Vicaire généralMgr J. M. Bruyère.
Chancelier.....Rév. J. Tierman.
SecrétaireT. Cornyn.

PETERBOROUGH.

Evêque.....Mgr Jean-François Jamet.
Vicaire généralRév. P. D. Laurent.
Secrétaire..... “ P. Conway.

ST-BONIFACE (Manitoba).

Archevêque.....Mgr Alex. Taché, O. M. I.
Vicaire général.....Rév. P. J. Tissot, O. M. I.
Secrétaire “ P. Jos. McCarthy, O. M. I.

ST-ALBERT.

Evêque.....Mgr V. J. Grandin, O. M. I.
Vicaires généraux..RR. PP. Albert Lacombe, O. M. I. et
H. Leduc, O. M. I.

Vicaire apostolique d'ATHABASKA-MACKENZIE, Mgr H. J.
Faraud, O. M. I.

Vicaire apostolique de la COLOMBIE BRITANNIQUE, Mgr Louis
Jos. d'Herbomez, O. M. I.
Coadjuteur.....Mgr P. P. Durieu, O. M. I.

ILE VANCOUVER.

Evêque.....Mgr Jean-Baptiste Brondel.

PUISSANCE DU CANADA.

SUPERFICIE ET POPULATION

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1881.

PROVINCES.	SUPERFICIE.		POPULATION.
	MILLES.	ACRES.	
Isle du Prince-Edouard.....	2,113	1,365,400	102,391
Nouvelle-Ecosse.....	20,907	13,382,003	440,572
Nouveau-Brunswick.....	27,174	17,393,410	321,233
Québec.....	188,688	120,764,651	1,359,027
Ontario.....	101,733	65,111,463	1,923,228
Manitoba.....	123,200	78,848,040	65,944
Colombie Anglaise.....	341,305	218,435,200	49,459
Territoires.....	2,665,252	1,705,761,280	56,446
Grands totaux du Canada...	3,670,392	2,221,061,280	6,324,810

POPULATION DU CANADA PAR NATIONALITÉS.

(RECENSEMENT DE 1881.)

PROVINCES	Allemands	Anglais	Chinois	Ecosais	Espagnols et Portugais	Français	Gallois	Hollandais	Italiens	Irlandais	Nègres	Sauvages	Scandinaves	Suisses	Autres origines	Non donnés
Isle du Prince-Edouard....	1076	21404	48933	1	10751	164	292	21	25415	155	281	38	1	40	307
Nouvelle-Ecosse.....	40065	128966	146027	350	41219	1158	2197	153	66067	7062	2125	556	1800	376	2341
Nouveau-Brunswick.....	5310	93387	49829	203	56635	1474	4373	59	101294	1633	1401	982	41	116	3525
Québec	8943	81515	7	54923	175	1073820	351	776	745	123749	141	7515	648	254	1060	4106
Ontario	188394	535835	22	378536	285	102743	6397	22163	687	627262	12097	15325	1521	2382	1524	2726
Manitoba.....	8652	11503	4	16506	14	9949	103	506	41	10173	25	6767	250	10	797	630
Colombie Britannique....	858	7297	4350	3892	144	916	299	94	143	3172	274	25661	236	40	353	1632
Les territoires.....	21	1374	1217	2896	1	11	281	2	49472	33	190	948
Grands totaux du Canada	254319	681301	4383	699863	1172	1298929	9947	30412	1849	957403	21394	108547	4214	4588	4456	40806

POPULATION DU CANADA PAR CULTES.

(RECENSEMENT DE 1881.)

PROVINCES	Anabaptistes	Anglicans	Catholiques	Congrégationalistes	Juifs	Luthériens	Méthodistes	Presbytériens	Quakers	Autres cultes
Isle du Prince-Edouard..	6236	7192	47115	20	4	13485	33835	5	999
Nouvelle-Ecosse.....	83761	60255	117497	3506	19	5639	50811	112488	77	6529
Nouveau-Brunswick....	81092	46768	109091	1372	55	324	34514	42888	21	4714
Québec	8853	68797	1170718	5244	989	1003	39221	50287	86	13829
Ontario.....	106680	366539	320839	16340	1193	37901	591503	417789	6307	58187
Manitoba.....	9449	14297	12246	343	33	984	9470	14292	43	4797
Colombie Britannique ...	434	7804	10043	75	104	491	3516	4095	13	22884
Les territoires.....	20	3166	4443	4	461	531	1	57820
Grand totaux du Canada	296525	574818	1791982	26900	2393	46350	742981	676165	6553	159759

VILLES PRINCIPALES DU CANADA (AYANT PLUS DE 5,000 HABITANTS)

	Population.		Augmen- tation.	Diminu- tion.
	1871	1881		
ILE DU PRINCE-EDOUARD				
Charlottetown	8807	11485	2678	
NOUVELLE-ECOSSE.				
Halifax	29582	36100	6518	
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
St-Jean	28805	26127		2678
Portland	12520	15226	2706	
Fredericton	6006	6218	212	
Moncton		5032		
QUÉBEC.				
Montréal	107225	140747	33522	
Québec	56399	62446	2747	
Trois-Rivières	7570	8670	1100	
Lévis	6691	7597	906	
Sherbrooke	4432	7227	2795	
Hull		6890		
St-Henri		6415		
St-Jean-Baptiste (Village)	4408	5874	1466	
Sorel	5636	5791	155	
St-Hyacinthe	3746	5321	1575	
ONTARIO.				
Toronto	56092	86415	30323	
Hamilton	26716	35961	9245	
Ottawa	21545	27412	5867	
London	15826	19746	3920	

VILLES PRINCIPALES DU CANADA—*Suite.*

	Population.		Augmen- tation.	Diminu- tion.
	1871	1881		
ONTARIO.—<i>Suite.</i>				
Kingston.....	12407	14091	1684	
Guelph.....	6878	9890	3012	
St. Catherine.....	7864	9331	1767	
Brantford.....	8107	9616	1509	
Belleville.....	7305	9516	2211	
St. Thomas.....	2197	8367	6170	
Stratford.....	4313	8239	3926	
Chatham.....	5873	7873	2000	
Brockville.....	5102	7609	2507	
Peterborough.....	4611	6812	2201	
Windsor.....	4253	6561	2308	
Port Hope.....	5114	5585	471	
Woodstock.....	3982	5373	1391	
Galt.....	3827	5187	1360	
Lindsay.....	4049	5080	1031	
MANITOBA.				
Winnipeg.....	241	7985	7744	
COLOMBIE BRITANNIQUE.				
Victoria.....	3270	5925	2655	

GOVERNEMENT DU CANADA.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Gouverneur Général.

Son Excellence le Marquis de LANDSDOWNE (Henry-Charles-Keith-Petty-Fitzmaurice), né le 14 janvier 1845, nommé gouverneur général du Canada le 18 août 1883.

Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada.

Premier et Président du Conseil.—Le très Hon. Sir John A. Macdonald.

Ministre des Finances.—L'Hon. Sir Leonard Tilley.

Ministre des Travaux Pub.—L'Hon. Sir H. L. Langevin.

Ministre des Chemins de Fer et Canaux.—L'Hon. Sir Chs Tupper.

Ministre de l'Agriculture.—L'Hon. J. H. Pope.

Ministre de la Justice.—L'Hon. Sir Alex. Campbell.

Ministre de la Milice et de la Défense.—L'Hon. J. P. R. A. Caron.

Maître Général des Postes.—L'Hon. John C. Carling.

Ministre de la Marine et des Pêcheries.—L'Hon. A. W. McLelan.

Ministre des Douanes.—L'Hon. Mackenzie Bowell.

Secrétaire d'Etat.—L'Hon. J. A. Chapleau.

Ministre du Revenu de l'Intérieur.—L'Hon. J. Costigan.

Président du Sénat.—L'Hon. Wm Miller.

Ministre de l'Intérieur.—L'Hon. D. L. Macpherson.

Membres du Sénat du Canada.

Président : L'HON. WM MILLER.

QUÉBEC.

Les Honorables

Armand, J. F., Riv.-des-Pr.	Guévremont, J. B., Sorel.
Baillargeon, P., Québec.	Lacoste, Alex., Montréal.
Bellerose, J. H., St-Vin.-de-P.	Ogilvie, A. W., Montréal.
Bolduc, J., St-Victor, de Tring.	Paquet, A. H., St-Cuthbert.
Boucherville, C. E. B. de Bou-	Pelletier, C. A. P., Québec.
cherville.	Price, D. E., Québec.
Chaffers, W. H., St-Césaire.	Robitaille, Ls, New Carlisle.
Chapais, J. C., St-Denis.	Ross, J. G., Québec.
Cochrane, M. H., Compton.	Ryan, T., Montréal.
Cormier, C., Plessisville.	Stevens, G. G., Waterloo.
DeBlois, P. A., Beauport.	Trudel, F. X. A., Montréal.
Ferrier, J., Montréal.	Thibaudeau, J. R., Montréal.

ONTARIO.

Les Honorables

Alexander, Geo., Woodstock.	Northwood, Jos., Chatham.
Allan, G. W., Toronto.	O'Donohoe, John, Toronto.
Benson, J. R., St. Catharines.	Plumb, J. B., Niagara.
Campbell, sir Alex., Ottawa.	Read, Robert, Belleville.
Dickson, W. H., Niagara.	Reesor, David, Yorkville.
Flint, Billa, Belleville.	Scott, R. W., Ottawa.
Hamilton, J., Montréal.	Simpson, J., Bowmanville.
Leonard, Elijah, London.	Skead, James, Ottawa.
McMaster, W., Toronto.	Smith, Frank, Toronto.
Macpherson, D. L., Toronto.	Vidal, Alex., Sarnia.
McInnes, Donald, Hamilton.	

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Les Honorables

Almon, W. J., Halifax.	Kaulbach, H. A., Lunenburg.
Archibald, T. D., Sydney, C.B.	McKay, Th., Colchester [burg.
Bourinot, John, Sydney, C.B.	Macfarlane, A., Wallace.
Dickey, R. B., Amherst.	Miller, W., Arichat.
Grant, R. P., Pictou.	Power, L. G., Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les Honorables

Botsford, A. E., Westcook.	Lewin, J. D., St-Jean.
Boyd, John, St-Jean.	McClelan, A. R., Hopewell.
Dever, James, St-Jean.	Muirhead, Wm., Chatham.
Ferguson, John, Bathurst.	Odell, W. H., Fredericton.
Glasier, John, Sunbury.	Wark, David, Fredericton.

MANITOBA.

Les Honorables

Girard, M. A., St-Boniface.	Schultz, John, Winnipeg.
Sutherland, J., Kildonan.	

COLOMBIE ANGLAISE.

Les Honorables

McInnes, T. R., New-Westminster.	Macdonald, W. J., Victoria.
	Nelson, Hugh, Burrard Inlet

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Les Honorables

Carvell, J., Charlottetown.	Howland, G. W., Alberton.
Haythorne, R. P., Charlottetown.	Montgomery, D., Park Corner.

Membres de la Chambre des Communes du Canada.

Orateur: L'HON. G^{RO}. AIRBY KIRKPATRICK.

QUÉBEC.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil.....	Hon. J. J. C. Abbott.....	Montréal.
Bagot.....	Flavien Dupont.....	St-Liboire.
Beauce		
Beauharnois.....	J. G. H. Bergeron.....	Montréal.
Bellechasse.....	G. Amyot.....	Bellechasse.
Berthier.....	E. O. Cuthbert.....	Berthier (en h.)
Bonaventure.....	L. J. Riopel.....	New-Carlisle.
Brome.....	S. A. Fisher.....	Knowlton.
Chambly.....	P. B. Benoit.....	St-Hubert. [ne.
Champlain.....	H. Montplaisir.....	C. d. la Madelei-
Charlevoix.....	S. X. Cimon.....	St-Etienne, Mal-
Châteauguay.....	Ed. Holton.....	Montréal. [baie.
Chicoutimi et Saguenay.....	J. A. Gagné.....	Chicoutimi.
Compton.....	Hon. J. H. Pope.....	Ottawa.
Deux-Montagnes.....	J. B. Daoust.....	St-Eustache.
Dorchester.....	C. A. Lesage.....	Ste-Claire.
Drum. et Arthab.....	D. O. Bourbeau.....	Victoriaville.
Gaspé.....	Hon. P. Fortin.....	Gaspé (Bassin).
Hochelega.....	Alph. Desjardins.....	Montréal.
Huntingdon.....	Julius Sriver.....	Hemmingford.
Iberville.....	François Béchard.....	Mount Johnson.
Jacques-Cartier.....	Désiré Girouard.....	Montréal.
Joliette.....	Ed. Guilbault.....	Joliette.
Kamouraska.....	C. B. Blondeau.....	St-Pascal.
Laprairie.....	Alf. Pinsonnault.....	St-Jacq. le Min.
L'Assomption.....	H. Hurteau.....	St-Lin.
Laval.....	J. Ald. Ouimet.....	Montréal.
Lévis.....	I. N. Belleau.....	Lévis.
L'Islet.....	P. B. Casgrain.....	Québec.
Lotbinière.....	C. L. Rinfret.....	Ste-Croix.
Maskinongé.....	Fréd. Houde.....	Montréal. [fax.
Mégantic.....	L. J. Côté <i>alias</i> Fréchette	St-Ferdi. d'Hali-
Missisquoi.....	G. B. Baker.....	Sweetsburg.
Montcalm.....	Firmin Dugas.....	Montcalm.
Montmagny.....	A. C. P. R. Landry.....	St-Pierre.
Montmorency.....	P. V. Valin.....	Québec.
Montréal Centre.....	J. J. Curran.....	Montréal.
“ Est.....	C. J. Coursol.....	“
“ Ouest.....	M. H. Gault.....	“

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Napierville.....	M. Catudal.....	Napierville.
Nicolet	F. X. O. Méthot.....	St-Pierre-les-B.
Ottawa (comté)....	A. Wright.....	Ironsides, Hull.
Pontiac.....	John Bryson.....	Fort Coulonge.
Portneuf.....	J. E. A. de Saint-Georges	Québec.
Québec Centre....	J. G. Bossé.....	“
“ Est.....	Hon. W. Laurier.....	Arthabaskaville
“ Ouest.....	Hon. Thos. McGreevy...	Québec.
Québec (comté)....	Hon. J. P. R. A. Caron...	Ottawa.
Richelieu.....	L. H. Massue.....	Varenes.
Richmond et		
Wolfe.....	W. B. Ives.....	Sherbrooke.
Rimouski.....	L. A. Billy.....	Rimouski.
Rouville.....	G. A. Gigault.....	St-Césaire.
St-Hyacinthe.....	M. E. Bernier.....	St-Hyacinthe.
St-Jean.....	Frs Bourassa.....	St-Valentin.
St-Maurice.....	L. L. L. Desaulniers....	Montréal.
Shefford.....	M. Anger.....	Roxton Pond.
Sherbrooke.....	R. N. Hall.....	Sherbrooke.
Soulanges.....	J. W. Bain.....	St-Polycarpe....
Stanstead.....	C. C. Colby.....	Stanstead.
Témiscuata.....	P. E. Grandbois.....	Fraserville.
Terrebonne.....	Hon. J. A. Chapleau....	Ottawa.
Trois-Rivières.....	Sir H. L. Langevin.....	Ottawa.
Vaudreuil.....	Hugh McMillan.....	Rigaud.
Verchères.....	Hon. F. Geoffrion.....	Verchères.
Yamaska.....	F. Vanasse.....	Montréal.

—
ONTARIO.

Addington.....	J. W. Bell.....	Desmond. [ing.
Algoma.....	Simon James Dawson..	Pr. Arth. Land-
Bothwell.....	David Mills.....	Clearville.
Brant, N.....	James Somerville.....	Dundas.
Brant, S.....	William Paterson.....	Brantford.
Brockville.....	John Fisher Wood.....	Brockville.
Bruce, E.....	Rupert Mearse Wells...	Toronto.
Bruce, N.....	Alexander McNeil.....	Warton.
Bruce, W.....	James Somerville.....	Lucknow.
Cardwell.....	Thomas White.....	Montréal.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Carleton } Lennox }	Right Hon. Sir John A. MacDonald, K. C. B...	Ottawa.
Cornwall.....	D. Bergin.....	Cornwall.
Dundas	Chas. Erastus Hickey...	Morrisburg.
Durham Est.....	T. H. Arthur Williams.	Port Hope.
Durham Ouest.....	Hon. Ed. Blake.....	Toronto.
Elgin Est.....	John H. Wilson.....	St. Thomas.
Elgin Ouest.....	George Elliott Casey...	Fingal.
Essex.....	Lewis Wigle.....	Leamington.
Essex Nord.....	J. Colebrooke Patterson	Windsor.
Frontenac	Hon. G. A. Kirkpatrick..	Kingston.
Glengarry	Donald MacMaster.....	Lancaster.
Grenville Sud.....	W. T. Benson.....	Cardinal.
Grey Nord.....	B. Allen.....	Owen Sound.
Grey Est.....	Thomas S. Sproule.....	Markdale.
Grey Sud.....	Geo. Landerkin.....	Hanover.
Haldimand.....	David Thompson.....	Deans.
Halton.....	William McCraney.....	Oakville.
Hamilton.....	Thomas Robertson.....	Hamilton.
Hamilton.....	Francis Edwin Kilvert..	Hamilton.
Hastings Est.....	John White.....	Roslin.
Hastings Nord....	Hon. MacKenzie Bowell	Ottawa.
Hastings Ouest....	Alex. Robertson.....	Belleville.
Huron Est.....	Thomas Farrow.....	Bluevale.
Huron Sud.....	Hon. Sir R. Cartwright.	Kingston.
Huron Ouest.....	Malcolm C. Cameron....	Goderich.
Kent.....	Henry Smyth.....	Chatham.
Kingston	Alex. Gunn.....	Kingston.
Lambton Est.....	J. H. Fairbank.....	Petrolia.
Lambton Ouest....	Jas. Frederick Lister....	Sarnia.
Lanark Nord.....	Joseph Jamieson.....	Almonte.
Lanark Sud.....	John Graham Haggart.	Perth.
Leeds Sud.....	George Taylor.....	Gananoque.
Leeds & Grenville	C. Frederick Ferguson..	Kemptville.
Lincoln.....	[Nord John Charles Rykert...	St. Catharines.
London.....	Hon. John Carling.....	Ottawa.
Middlesex Est....	Duncan MacMillan.....	London.
Middlesex Nord...	Timothy Coughlin.....	Offa.
Middlesex Sud.....	J. Armstrong.....	London.
Middlesex Ouest...	W. R. D. M. Cameron...	Strathroy.
Monck.....	Lauchlan McCallum....	Stromness.
Muskoka	Wm. Edward O'Brien...	Shanty Bay.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Nerfolk Nord.....	John Charlton.....	Lynedoch.
Norfolk Sud....[O.	Joseph Jackson.....	Simcoe.
Northumberland	George Guillet.....	Cobourg.
Northumberland	Edward Cochrane.....	Brighton.
Ontario Nord...[E.	Alex. Peter Cockburn...	Beaver ton.
Ontario Sud.....	Francis Wayland Glen.	Oshawa.
Ontario Ouest.....	George Wheler.....	Uxbridge.
Ottawa.....	Chas. H. Mackintosh...	Ottawa.
Ottawa (cité).....	Joseph Tassé.....	Ottawa.
Oxford Nord.....	James Sutherland.....	Woodstock.
Oxford Sud.....	Archibald Harley.....	Harley.
Peel.....	James Fleming.....	Brampton.
Perth Sud.....	James Trow.....	Stratford.
Perth Nord.....	Samuel Rollin Hesson..	Stratford.
Peterborough Est.	J. Burnham.....	Ashburnham.
Peterborough O....	George Hilliard.....	Peterborough.
Prescott.....	Simon Labrosse.....	St-Eugène.
Prince Edward....	John Milton Platt.....	Picton.
Renfrew Nord.....	Peter White.....	Pembroke.
Renfrew Sud.....	R. Campbell.....	Eganville.
Russell.....	Moss Kent Dickinson...	Manotick.
Simcoe Est.....	Herman Henry Cook...	Toronto.
Simcoe Nord.....	Dalton McCarthy.....	Barrie.
Simcoe Sud.....	Richard Tyrwhitt.....	Bradford.
Stormont.....	Oscar Fulton.....	Avonmore.
Toronto Est.....	John Small.....	Toronto.
Toronto Centre....	Robert Hay.....	Toronto.
Toronto Ouest.....	Jas. Beaty, Jr.....	Toronto.
Victoria Nord.....	H. Cameron.....	Toronto.
Victoria Sud.....	Joseph R. Dundas.....	Lindsay.
Waterloo Nord....	Hugo Kranz.....	Berlin.
Waterloo Sud.....	James Livingstone.....	Baden.
Welland.....	John Ferguson.....	Niagara.
Wellington.....	George Turner Orton...	Fergus.
Wellington Nord..	James McMullen.....	Mount Forest.
Wellington Sud....	James Innes.....	Guelph.
Wentworth Nord..	Th. Bain.....	Strabane.
Wentworth Sud..	Lewis Springer.....	Hamilton.
York Est.....	Hon. Alex. MacKenzie.	Toronto.
York Nord.....	William Mulock.....	Toronto.
York Ouest.....	Nathaniel C. Wallace...	Woodbridge.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Albert.....	John Wallace.....	Hillsboro.
Carleton.....	David Irvine.....	Wicklów.
Charlotte.....	Arthur Hill Gillmor....	St-George.
Gloucester.....	K. F. Burns.....	Bathurst.
Kent.....	P. A. Landry.....	Dorchester.
King's.....	J. E. Foster.....	Apohaqui.
Northumberland..	Hon. Peter Mitchell.....	Montréal.
Queen's.....	George Gerald King.....	Chipman.
Restigouche.....	Robert Moffat.....	Dalhousie.
St. John (comté)..	Chas. Wesley Weldon....	St. John.
St. John (cité).....	{ Hon. Isaac Burpee.....	St. John.
	{ Hon. Sir L. Tilley.....	Ottawa.
Sunbury.....	Chas. Burpee.....	Sheffield.
Victoria.....	Hon. John Costigan.....	Ottawa.
Westmoreland....	Josiah Wood.....	Sackville.
York.....	Thomas Temple.....	Fredericton.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Annapolis.....	William Henry Ray....	Clementsport.
Antigonish.....	Angus McIsaac.....	Antigonish.
Cap Breton.....	{ Murray Dodd.....	Sydney.
	{ Wm. McDonald.....	Little Glace Bay.
Colchester.....	Hon. A. W. McLelan....	Ottawa.
Cumberland.....	Hon. Sir Chas. Tupper...	Ottawa.
Digby.....	Hon. Wm. B. Vail.....	Halifax.
Guysboro... ..	John A. Kirk.....	Glenelg.
Halifax.....	{ Malachy Bowes Daly	Halifax.
	{ Matthew H. Richey..	Halifax.
Hants.....	W. H. Allison.....	Newport.
Inverness.....	Hugh Cameron.....	Mabou.
King's.....	D. B. Woodworth.....	Cornwallis.
Lunenburg.....	C. E. Kaulbach.....	Lunenburg.
Pictou.....	{ Charles H. Tupper....	Halifax.
	{ John McDougald.....	Westville.
Queen's.....	James F. Forbes.....	Liverpool.
Richmond.....	Henry N. Paint.....	Halifax.
Shelburne.....	Thomas Robertson.....	Barrington.
Victoria.. ..	Hon. C. J. Campbell....	Baddeck.
Yarmouth.....	Jos. Rollins Kinney.....	Yarmouth.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
King's.....	{ A. C. Macdonald.....	Montague B'ge.
	{ Jas. Edwin Robertson..	Montague.
	{ Peter A. McIntyre.....	Souris.
Prince.....	{ Edward Hackett.....	Tignish.
	{ James Yeo.....	Port Hill.
Queen's	Louis Henry Davies....	Charlottetown.

MANITOBA.

Lisgar.....	Arthur W. Ross.....	Winnipeg. [rie.
Marquette.....	Robert Watson.....	Portage la Prais.
Provencher.....	Joseph Royal.....	St-Boniface.
Selkirk.....	Hugh Sutherland.....	Winnipeg.
Winnipeg.....	Thomas Scott.....	Winnipeg.

COLOMBIE ANGLAISE.

Cariboo.....	James Reid.....	Quesnelle.
Ile Vancouver.....	David Wm. Gordon....	Nanaimo.
New Westminster.	Jos. A. R. Homer.....	N. Westminster.
Victoria.....	{ E. C. Baker.....	Victoria.
	{ Noah Shakespeare.....	“
Yale.....	F. J. Barnard.....	“

PROVINCE DE QUÉBEC.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC.

Conseil Exécutif.

Lieutenant-Gouverneur.— L'Hon. L. R. F. MASSON.
 Premier Ministre et Commissaire de l'Agriculture.—
 L'Hon. J. J. Ross.
 Procureur Général.—L'Hon. L. O. Taillon.
 Commissaire des Terres de la Couronne.— L'Hon. W. W.
 Lynch.
 Trésorier Provincial.—L'Hon. J. G. Robertson.
 Orateur de l'Assemblée Législative.—L'Hon. J. S. C.
 Wurtele.
 Secrétaire Provincial.— L'Hon. Jean Blanchet
 Commissaire des Chemins de fer et des Travaux Pu-
 blics.— L'Hon. Wm Flynn.

A
E
E
E
B
B
C
C

Conseil Législatif.

Orateur : L'HON. P. B. DE LA BRUÈRE.

NOMS DES CONSEILLERS.	LEUR RÉSIDENCE.
Hon. J. L. Beaudry	Montréal.
" Thomas Wood	Dunham Flats.
" Henry Starnes	Montréal.
" E. Dionne	Ste-Anne de la Pocatière.
" T. Savage	L'Anse-au-Cap.
" George Bryson	Fort Coulonge.
" L. Panet	Québec.
" J. F. Gingras	Québec.
" G. Couture	Lévis.
" Chs B. de Boucherville	Boucherville.
" Louis Archambault	L'Assomption.
" E. Prud'homme	Paroisse de Montréal.
" J. J. Ross	Ste-Anne de la Pérade.
" W. H. Webb	Melbourne.
" Edouard Rémillard	Québec.
" E. Gérin	Trois-Rivières.
" P. B. de la Bruère	St-Hyacinthe.
" John Hearn	Québec.
" James Ferrier	Montréal.
" J. G. Laviolette	Montréal.
" Alex. Lacoste	Montréal.
" J. A. Dorion	St-Ours.
" F. X. O. Méthot	Trois-Rivières.
" C. L. Champagne	St-Eustache.

Assemblée Législative.

Orateur : L'HON. J. S. C. WURTELE.

CONTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil	Wm Owens	Stonefield.
Bagot	Ant. Casavant	St-Dominique.
Beauce	Hon. Jean Blanchet	Québec.
Beauharnois	Célestin Bergevin	Beauharnois.
Bellechasse	Faucher de St-Maurice	Québec.
Berthier	Joseph Robillard	Berthier (en h.).
Bonaventure	Dr H. J. Martin	Carleton.
Brome	Hon. W. W. Lynch	Knowlton.
Chambly	Dr D. Martel	Chambly Bass.
Champlain	Robert Trudel	Ste- Geneviève [de Batiscan.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Charlevoix	Onésime Gauthier.....	St-Urbain.
Châteauguay	J. E. Robidoux.....	Montréal.
Chicoutimi et		[St-Jean
Saguenay	E. St-Hilaire.....	Ste-Prime, lac
Compton	W. Sawyer.....	Sawyerville.
Deux-Montagnes	Benj. Beauchamp	St-Eustache.
Dorchester	N. Audet.....	St-Anselme.
Drummond et		
Arthabaska.. ..	Wm. John Watts	Drummondville
Gaspé	Hon. E. James Flynn ..	Québec.
Hochelaga.	Hon. L. Beaubien.....	Montréal.
Huntingdon	Dr Alex. Cameron.....	Huntingdon.
Iberville.....	A. L. Demers.....	St-G. de Henry.
Jacques-Cartier ...	Arthur Boyer.....	Montréal. [ville
Joliette.....	V. P. Lavallée.	St-Félix de Val
Kamouraska.....	C. A. E. Gagnon.	Rivière-Ouelle.
Laprairie	L. B. A. Charlebois.....	Laprairie. [te
L'Assomption.....	Jos. A. P. Marion.....	St-Paul l'Ermi
Laval.	P. E. Leblanc	Montréal.
Lévis	F. X. Lemieux	Québec.
L'Islet	Charles Marcotte.....	L'Islet.
Lotbinière.....	Hon. H. G. Joly.....	Québec.
Maskinongé	Edouard Caron	Louiseville.
Mégantic	Hon. G. Irvine.....	Québec.
Missisquoi.....	E. E. Spencer.....	St-Armand-Est.
Montcalm.....	J. B. T. Richard.....	St-Liguori.
Montmagny.....	N. Bernatchez.....	St-Thomas.
Montmorency	L. G. Desjardins	Québec.
Montréal Ouest....	James McShane.....	Montréal.
" Centre..	G. W. Stephens ..	"
" Est.....	Hon. L. O. Taillon.....	"
Napierville.	F. X. Paradis ..	St-Michel Arch
Nicolet	L. T. Dorais.....	St-Grégoire.
Ottawa (comté)....	Louis Duhamel.....	Hull.
Pontiac	W. J. Poupore.....	Chichester.
Portneuf	J. D. Brousseau ..	Québec.
Québec Est.....	Joseph Shehyn.....	"
" Ouest	Félix Carbray.....	"
" Centre....	R. F. Rinfret dit Malouin	"
" (comté)...	Hon. Pierre Garneau ...	"
Richelieu	Léon Leduc.....	Sorel.
Richmond et		
Wolfe.....	Jacques Picard	Wotton.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Rimouski	L. N. Asselin.....	Rimouski. [noir.
Rouville	Etienne Poulin... ..	Ste-M. de Mon-
St-Hyacinthe	Hon. H. Mercier.....	Montréal.
St-Jean	Hon. F. G. Marchand...	St-Jean Iberv.
St-Maurice	F. R. L. Desaulniers	Yamachiche.
Shefford	Isidore Frégeau.....	Stukely.
Sherbrooke	Hon. J. G. Robertson...	Sherbrooke.
Soulanges	Wm Duckett.....	Coteau Landing.
Stanstead	John Thornton	Coaticook.
Témiscouata.....	G. H. Deschênes... ..	St-Arsène.
Terrebonne	G. A. Nantel.....	St-Jérôme.
Trois-Rivières	Hon. Arthur Turcotte...	Trois-Rivières.
Vaudreuil.....	M. Lapointe.....	Vaudreuil.
Verchères.....	Abraham Bernard.....	Belœil.
Yamaska	Hon. J. S. C. Wurtele...	Montréal.

Cour Suprême de la Puissance du Canada.

(Siège à Ottawa.)

L'Hon. Sir W. J. Ritchie, juge en chef; les Hon. Samuel H. Strong, Téléphore Fournier, Henri Elzéar Taschereau, Wm. Alex. Henry, et J. W. Gwynne, juges puînés.

TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Juges de la Cour du Banc de la Reine.

Juge en chef: L'Hon. Sir A. A. Dorion.—Juges puînés, les Hon. Samuel Cornwallis Monk, T. K. Ramsay, U. J. Tessier, Alex. Cross, L. F. G. Baby.

Noms des Juges de la Cour Supérieure, leur résidence et les Districts qui leur sont assignés.

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICTS.
Hon. W. C. Meredith... }	Québec.....	{ Québec et le com- té de Mégantic, dans le district d'Arthabaska.
“ Andrew Stuart... }		
“ A. B. Caron		
“ L. E. N. Casault... }		

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICTS.
Hon. F. W. Torrance... }	Montréal. ... }	Montréal et Ter- rebonne, moins le comté d'Argen- teuil.
" F. G. Johnson..... }		
" L. A. Jetté		
" H. F. Rainville... }		
" A. C. Papineau.... }		
" L. O. Loranger.... }		
" M. Mathieu		
" Marcus Doherty.. }		
" L. Bélanger	Beauharnois ..	Beauharnois.
" H. W. Chagnon	St-Jean	Iberville.
" J. B. Bourgeois	Trois-Rivières..	Trois-Rivières.
" E. T. Brooks	Sherbrooke.....	St-François.
" F. X. Cimon	Joliette	Joliette.
" W. MacDougall.....	Aylmer	Ottawa et le com- té d'Argenteuil.
" L. V. Sicotte	St-Hyacinthe...	St-Hyacinthe.
" G. V. C. Buchanan..	Sweetsburg	Bedford.
" Chs I. Gill	Sorel	Richelieu.
" A. R. Angers	St-Thomas Mt..	Montmagny et Beauce.
" A. B. Routhier.....	Malbaie	Saguenay et Chi- coutimi.
" Thos. McCord.....	Québec.....	Gaspé.
" H. T. Taschereau....	Riv. du L. en bas.	Kamouraska.
" M. A. Plamondon.....	Drummond et Arthabaska.
" J. A. Mousseau.....	Rimouski	Rimouski.

**Ministère de l'Instruction publique de la Province
de Québec.**

L'Hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction
publique.

M. Oscar Dunn, Secrétaire.

Conseil de l'Instruction publique.

Président, L'Hon. G. Ouimet, surintendant. — *Membres
catholiques* (formant le comité catholique du Conseil) :

Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec; LL. GG. les évêques de Montréal, Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Ottawa, Chicoutimi et Pontiac; les honorables Sir N. F. Belleau, Québec; P. J. O. Chauveau, T. Ryan, juge L. A. Jetté, Montréal; juge A. B. Routhier, Québec; M. J. G. Bossé, Québec; Dr F. Painchaud, Varennes; M. P. S. Murphy, Montréal; M. P. B. Benoit, M. P., St-Hubert. — *Secrétaire du comité catholique*, M. Louis Giard, M. D.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

L'hon. J. J. Ross, Commissaire de l'Agriculture, Québec; l'hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique, Québec; MM. L. H. Massue, M. P., Président; J. M. Browning, Vice-Président; Georges Leclère, Secrétaire; Phon. L. Beaubien, Hochelaga; MM. P. B. Benoit, M. P., St-Hubert; S. N. Blackwood, Shefford; A. Casavant, St-Dominique; Eug. Casgrain, Rivière-Ouelle; James Cochrane, Compton; E. J. DeBlois, Québec; l'hon. Louis Archambault, L'Assomption; MM. Charles Gibb, Québec; Aug. Guilbault, Ste-Elisabeth; I. J. A. Marsan, L'Assomption; le rév. F. Pilote, St-Augustin de Portneuf; MM. Alex. Somerville, Lachine; E. Cassgrain, Rivière-Ouelle; H. Lussier, St-Vincent-de-Paul; H. J. Martin, Carleton; O. Gauthier, St-Urbain; Jos. L. Lemyre, Baie du Febvre.

Bureau, 76, rue St-Gabriel, Montréal.

Tarif des dépêches télégraphiques.

Pour 10 mots..... 25 centins.

Pour chaque mot additionnel..... 1 “

L'expéditeur n'a rien à payer pour l'adresse et la signature.

Régistrateurs de la Province de Québec.

Comté ou Div. d'Enregistrement.	Lieu où se tient le bureau d'Enregistrement.	Nom du Régistrateur.
<i>Argenteuil</i>	Lachute.....	Thomas Barron.
<i>Arthabaska</i>	Arthabaskaville.....	M. J. A. Poisson.
<i>Bagot</i>	St-Liboire.....	J. C. Sachand.
<i>Beauce</i>	St-François.....	Jean M. Proulx.
<i>Beauharnois</i>	Beauharnois.....	Jos. Mayer.
<i>Bellechasse</i>	St-Michel.....	L. S. Forgues.
<i>Berthier</i>	Berthier.....	B. E. Pellant.
<i>Bonaventure</i>	New-Carlisle.....	P. Lebel.
" 2 ^e Div.....	Carleton.....	J. A. Verge.
<i>Brome</i>	Knowlton.....	Ths Brossard.
<i>Chambly</i>	Longueuil.....	P. Hurteau.
<i>Champlain</i>	Ste-Geneviève.....	G. H. Dufresne.
<i>Châteauguay</i>	Ste-Martine.....	Alexis M. Gagnier.
<i>Chicoutimi</i>	Chicoutimi.....	Ovide Bossé.
" 2 ^e Div.....	Hébertville.....	Calixte Hébert.
<i>Coaticook</i>	Coaticook.....	Otis Shurtleff.
<i>Compton</i>	Cookshire.....	Samuel Orr.
<i>Deux-Montagnes</i>	Ste-Scholastique.....	Dosithée Dupras.
<i>Dorchester</i>	Ste-Hénédine.....	J. E. Rouleau.
<i>Drummond</i>	Drummondville.....	P. N. Dorion et J. Mairs.
<i>Gaspé</i>	Percé.....	J. X. Lavoie.
<i>Hochelaga et Jacques-Cartier</i>	Montréal.....	{ N. M. LeCavalier et F. Filiatrault.
<i>Huntingdon 1^e Div</i>	Laprairie.....	J. B. Varin.
" 2 ^e Div.....	Huntingdon.....	Andrew Somerville.
<i>Iberville</i>	Iberville.....	M. A. Bessette.
<i>Ile d'Orléans</i>	St-Laurent.....	B. Peltier.
<i>Iles de la Madeleine</i>	Amherst.....	Ed. Borne.
<i>Joliette</i>	Joliette.....	Chs G. Beaudoin.
<i>Kamouraska</i>	St-Louis de Kamouraska.....	Henri Garon.
<i>L'Assomption</i>	L'Assomption.....	Barthélemy Rocher.
<i>Laval</i>	Ste-Rose.....	Adélaré E. Léonard.
<i>Lévis</i>	Lévis.....	L. N. Carrier.
<i>L'Islet</i>	St-Jean Port Joli.....	Arsène Michaud.
<i>Lotbinière</i>	Ste-Croix.....	J. Filteau.
<i>Maskinongé</i>	Rivière-du-Loup.....	J. E. Pichette.
<i>Mégantic</i>	Inverness.....	Wm. H. Lambly.
<i>Missisquoi</i>	Bedford.....	Richard Dickinson et J. E. Demers.
<i>Montcalm</i>	Ste-Julienne.....	A. E. Thibaudeau.
<i>Montmagny</i>	Montmagny.....	Ed. Lavergne.
<i>Montmorency</i>	Château-Richer.....	Gabriel Dick.
<i>Montréal-Ouest</i>	Montréal.....	Geo. H. Ryland.
" -Est.....	" ".....	J. C. Auger.
<i>Napierville</i>	Napierville.....	Ephrem Bouchard.
<i>Nicolet</i>	Bécancour.....	J. A. Blondin.
<i>Ottawa</i>	Hull.....	Wm. Washburn.
<i>Pontiac</i>	Havelock.....	Walter Rimer.
<i>Portneuf</i>	Cap-Santé.....	H. O. de St-Georges.
<i>Québec</i>	Québec.....	C. N. Monizambert.
<i>Richelieu</i>	Sorel (ville).....	Jules Chevalier.
<i>Richmond</i>	Richmond.....	Ths. P. Cleveland.

<i>Rimouski, 1re Div</i>	St-Jérôme de Matane.....	A. E. Guay.
<i>Rimouski, 2e Div</i>	Rimouski	L. G. Casault.
<i>Rouville</i>	Marieville.....	H. E. Poulin.
<i>Saguenay et Charlevoix, 1ère Div</i>	}	St-Etienne..... Chas DuBerger.
<i>Saguenay et Charlevoix, 2ème Div</i>		
<i>Shefford</i>	Waterloo.....	Jos. Lefebvre.
<i>Sherbrooke</i>	Sherbrooke.....	Daniel Thomas.
<i>Soulanges</i>	Coteau Landing.....	J. Stevens.
<i>Stanstead</i>	Stanstead Plain.....	{ C. A. Richardson et F. Thomas.
<i>Ste-Anne des Monts</i>	}	
<i>St-Hyacinthe</i>		St-Hyacinthe.....
<i>St-Jean</i>	St-Jean.....	Guill. A. Marchand.
<i>St-Maurice</i>	Trois-Rivières.....	R. Kiernan.
<i>Témiscouata</i>	St-J.-Baptiste de l'île Verte.....	Elic Mailloux.
<i>Terrebonne</i>	St-Jérôme.....	L. G. Lachaine.
<i>Vaudreuil</i>	Vaudreuil.....	F. de Sales Bastien.
<i>Verchères</i>	Verchères.....	Aimé Geoffrion.
<i>Wolfe</i>	Ham Sud.....	E. S. Darche.
<i>Yamaska</i>	St-François du Lac.....	L. M. Blondin.

Agences des Terres de la Couronne pour la Province de Quebec

NOM DE L'AGENCE.	Nombre d'acres ar- pentés et en vente.	NOM DE L'AGENT.	SA RÉSIDENCE.
Arthabaska.....	167,895	Ant. Gagnon.....	Arthabaskaville,
Bonaventure.....	444,734	Ant. Gagnon.....	New-Carlisle.
Chaudière.....	489,024	J. T. Letourneau.....	St-Joseph (Beauce),
Coulonge.....	315,589	W. Clarke.....	Bryson, P. Q.
Gaspé (partie de).....	85,309	Louis Roy.....	Cap-Chat.
Gaspé (partie de).....	166,040	W. H. Annett.....	Bassin de Gaspé.
Gatineau.....	421,330	Robert Farley.....	Hull.
Grandville.....	626,306	F. F. Gagnon.....	R. du Loup (en bas).
Lac St-Jean (Sect. Est).....	886,356	J. O. Tremblay.....	Chicoutimi.
Lac St-Jean (Sect. Ouest).....	127,314	Israël Dumais.....	N.-D. du Lac St-Jean [Roberval].
L'Assomption (partie de).....	232,279	J.-B. Delfausse.....	Joliette.
L'Assomption (part. de) et partie de la Petite Nation.....	130,798	C. J. Marchand.....	Ste-Agathe des Monts.
Magog.....	8,747	Ed. Kempt.....	Waterloo.
Montmagny.....	589,747	Eug. Renault.....	Montmagny
Petite Nation (Sect. Est).....	127,757	A. B. Filion.....	Grenville.
Petite Nation (Sect. Ouest).....	171,255	J. A. Cameron.....	Thurso.
Rimouski.....	496,207	Georges Sylvain.....	Rimouski.
Saguenay.....	130,130	C. H. Duberger.....	Tgdoussac.
St-Charles.....	158,451	J. E. Bolly.....	St-Roch (Québec).
St-François.....	277,293	C. Patton.....	Robinson.
St-Maurice.....	133,609	Alph. Dubord.....	Trois-Rivières.
Agent des Bois de la Couronne ...		Didace Tassé.....	Montréal.

Lois de Chasse et de Pêche de la Province de Québec.

CHASSE.

Il est défendu de chasser l'*Orignal*, le *Chevreuil*, l'*Élan* et le *Caribou* du 1er Février au 1er Septembre; le *Castor*, le *Vison*, la *Loutre*, la *Martre*, le *Pékan* et le *Chat Sauvage*, entre le 15 Mars et le 1er Novembre; le *Rat musqué*, du 1er Mai au 1er Avril; le *Rat musqué* dans les districts de Québec, Saguenay, Chicoutimi, Montmagny, Kamouraska, Rimouski et Gaspé, du 1er Juin au 1er Avril; le *Lièvre*, du 1er Mars au 1er Novembre; la *Perdrix*, du 1er Janvier au 15 Septembre; le *Coq de bruyère*, le *Ptarmigan*, la *Bécasse*, la *Bécassine*, l'*Alouette*, du 1er Février au 1er Septembre; (1) le *Cygne*, l'*Oie sauvage*, l'*Outarde*, le *Canard*, la *Macreuse*, la *Sarcelle*, du 15 Avril au 9 Septembre; (2) les *Oiseaux insectivores*, du 1er Mars au 1er Septembre; les *Oiseaux de proie*, les *Tourtes*, le *Martin-pêcheur*, le *Corbeau* et la *Cornelle* peuvent être chassés toute l'année.

PÊCHE.

Il est défendu de pêcher le *Saumon* au filet du 31 Juillet au 1er Mai, et à la ligne, du 1er Septembre au 1er Mai; le *Poisson blanc*, du 10 Novembre au 1er Décembre; la *Truite saumonée*, du 15 Octobre au 1er Décembre; le *Brochet*, le *Doré* et le *Maskinongé*, du 15 Avril au 15 Mai; l'*Achigan*, du 15 Mai au 15 Juin.

(1) Il n'est pas permis de chasser ces oiseaux entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil.

(2) Les habitants de la partie du pays située à l'est et au nord des comtés de Montmorency et de Montmagny peuvent chasser ces volatiles en toute saison, mais pour leur propre consommation seulement.

TARIF ET RÈGLEMENTS POSTAUX.

AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES.

Entre deux bureaux canadiens, 3 cts par $\frac{1}{2}$ once.

Entre le Canada et les Etats-Unis, 3 cts par $\frac{1}{2}$ once.

Lettres de la ville seulement, comprenant : côte des Neiges, côte St-Antoine, côte St-Louis, côte St-Paul, Hochelaga, Mile-End, Notre-Dame de Grâce, Pointe St-Charles, Ste-Cunégonde, St-Gabriel, villages St-Henri et St-Jean-Baptiste, 1 centin par $\frac{1}{2}$ once.

L'affranchissement ne peut être effectué qu'au moyen de timbres-poste. Les lettres non affranchies sont envoyées au rebut. Celles qui sont insuffisamment affranchies, mais dont le port est payé pour la première $\frac{1}{2}$ once, sont taxées d'un double port lorsqu'elles sont pour le Canada et seulement de la balance de port due si elles sont adressées aux Etats-Unis.

Le port des lettres pour le Royaume-Uni et Terre-Neuve est de 5 cts par $\frac{1}{2}$ once. Les lettres non affranchies pour ces pays et tous ceux de l'Union postale, les Etats-Unis exceptés, sont passibles d'un port double à leur destination, et du double de la balance de port due, quand elles ont été insuffisamment affranchies.

Du moment qu'un objet quelconque est déposé à la poste, il devient la propriété du destinataire, et il ne peut, en aucun cas, être remis à l'expéditeur.

Tout objet de correspondance adressé à des initiales ou à un nom fictif, est envoyé au rebut pour être transmis à l'envoyeur, s'il porte sa signature, à moins qu'il ne soit dirigé sur une résidence connue, aux soins d'une personne nommée, ou sur une boîte occupée au Bureau de Poste.

CARTES-POSTE.

Celles d'un centin ne peuvent servir que pour le Canada et les Etats-Unis.

Celles de 2 cts sont admises pour tous les pays compris dans l'Union postale.

Les bandes postales se vendent \$1.25 le cent.

CORRESPONDANCES RÉEXPÉDIÉES.

Les correspondances non distribuées et dirigées par la poste sur une nouvelle destination, soit au Canada, soit en tout autre endroit de l'Union postale, ne sont passibles d'aucun complément de taxe.

La transmission des correspondances distribuées et confiées de nouveau à la poste, est sujette aux mêmes conditions que celle des correspondances qui y sont déposées la première fois.

LETTRES ET OBJETS ENREGISTRÉS.

Le port des correspondances enregistrées et le droit d'enregistrement sont dans tous les cas payables d'avance.

Le droit d'enregistrement pour le Canada est de 2 cts pour les lettres et les cartes-poste, et de 5 cts pour les paquets-poste et les échantillons.

Celui des lettres et de tous autres objets pour les Etats-Unis est de 5 cts.

Sur paiement d'un droit de 5 cts, l'envoyeur d'une lettre ou d'un objet enregistrés à destination d'un des pays de l'Union postale, peut en obtenir un avis de réception du destinataire.

Les droits d'enregistrement doivent être acquittés au moyen d'estampilles de 2 ou 5 cts vendues à cet effet par des agents autorisés.

PAQUETS-POSTE.

Des paquets sous enveloppes fermées, n'excédant pas 5 livres chacun, ni 2 pieds de longueur et 1 de largeur et hauteur, marqués : "Paquet-poste" et affranchis avec timbres-poste au taux de 6 cts par 4 onces ou fraction de 4 onces, peuvent être expédiés à tout endroit en Canada, mais non ailleurs.

Aucun paquet-poste pesant plus de 35 onces ne peut être envoyé à Manitoba ni à la Colombie anglaise.

Par exception, des paquets-poste de 5 livres peuvent être envoyés à Winn.peg.

Le droit d'enregistrement d'un paquet-poste est de 5 cts.

JOURNAUX ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Les journaux et publications périodiques paraissant au moins une fois par mois, et portant en tête de leur première page un titre ou nom, le numéro, le lieu et la date de la publication, lorsqu'ils sont déposés au bureau de poste de la localité où ils sont imprimés, par le bureau de publication, pour des abonnés réguliers résidant en tout autre endroit en Canada, sont transmis franc de port.

Les mêmes publications envoyées comme échanges ou à des abonnés réguliers résidant aux Etats-Unis, à Terre-Neuve ou au Royaume-Uni (par la ligne canadienne), sont admis à 1 ct par livre payable en les déposant.

Pour les journaux et publications paraissant à plus d'un mois d'intervalle, et pour les journaux et publications déposés par des particuliers, le taux d'affranchissement est 1 et par 4 onces ou fraction de 4 onces, payable d'avance en timbres-poste.

Les publications périodiques pesant moins d'une once, sont admises à $\frac{1}{2}$ et chacune.

Les journaux et publications édités à Montréal pour y être distribués, 1 et pièce.

Les journaux et périodiques publiés dans le Royaume-Uni, et déposés par des Agents pour les abonnés en Canada, ne sont passibles d'aucun port additionnel.

OBJETS DIVERS POUR LE CANADA ET TERRE-NEUVE.

Tous pamphlets, publications de circonstance, circulaires imprimées, prix courants, affiches, manuscrits de livres ou de journaux, épreuves d'imprimerie corrigées ou non, cartes imprimées, dessins, gravures, lithographies, photographies, musique écrite ou imprimée, graines, boutures, greffes, racines, documents imprimés ou en partie écrits, tels que titres, polices d'assurance, rapports de milice ou d'école et autres documents de même nature, sont admis à 1 et par 4 onces, pourvu que ces envois soient affranchis, qu'ils ne contiennent aucune écriture ni matières passibles d'un port plus élevé, et que, dans tous les cas, ils soient enveloppés de manière à ce que leur contenu puisse être facilement vérifié. Cependant les documents judiciaires, les papiers d'affaires autres que ceux sus-mentionnés, les timbres-poste oblitérés ou non, et toutes formes imprimées ou écrites mentionnant des sommes ou valeurs (les circulaires exceptées) sont passibles du port de lettre, ou paquet-poste.

Limite du poids pour Winnipeg, 4 livres; pour tous autres endroits dans le Manitoba, le Nord-Ouest et la Colombie anglaise, 35 onces. Pour tout autre endroit en Canada ou à Terre-Neuve, 4 livres. Pour le poids et les dimensions de chaque paquet d'imprimés, voir: "Paquets-poste."

OBJETS DIVERS POUR LES ÉTATS-UNIS.

Brochures, revues, cartes géographiques, plans, gravures, dessins, photographies, lithographies et musique: port, 1 et par 4 onces; limite du poids, 4 livres. Echantillons de graines ou de marchandises n'ayant aucune valeur com-

merciale et ne pesant pas plus de 8 onces, 10 cts. Envelopper de manière à faciliter la vérification.

OBJETS PROHIBÉS.

Ne peuvent être expédiés par la poste, tous paquets contenant des matières explosibles, du verre, des liquides ou autres matières pouvant salir ou compromettre la sûreté des dépêches ou blesser les agents de la poste.

Par exception, les lunettes et lorgnons, suffisamment protégés contre les accidents par des étuis ou boîtes, peuvent être envoyés à tout endroit en Canada, affranchis comme "paquets-poste."

Les envois à destination des pays de l'Union postale (excepté les Etats-Unis) ne peuvent être expédiés par la poste, s'ils contiennent soit des matières d'or ou d'argent, soit des pièces de monnaie, soit des bijoux ou des objets précieux et passibles de droit de douane.

TARIF POUR LES PAYS ÉTRANGERS.

Autriche, Hongrie, Belgique, Danemark, Egypte, France et Algérie, Allemagne, Gibraltar, Grande-Bretagne et Irlande, Grèce et îles Ioniennes, Italie, Japon, Malte, Hollande, Norwége, Portugal, Russie, St-Pierre-Miquelon, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Etats-Unis de la Colombie.

Lettres, par $\frac{1}{2}$ once.....	5 cts
Cartes-postes.....	2 "
Journaux, par 2 onces.....	1 "
(Envois limités à 4 livres 6 onces).	
Imprimés, en général, pour les premières 10 onces...	5 "
Pour chaque 2 onces ou fraction de 2 onces additionnelles.....	1 "
Echantillons de marchandises, pour les premières 4 onces.....	2 "
Pour chaque 2 onces additionnelles.....	1 "
(Envois limités à 8 onces, 8 pouces de longueur, 4 de largeur et 2 de hauteur; pour le Royaume-Uni, 5 livres).	
Enregistrement.....	5 "

Aden (Arabie), République Argentine, Brésil, Guinée anglaise via N.-Y., Ceylon, Chili via N.-Y., Hong-Kong, Amoy, Canton, Foo-Chow, Hankou, Kiung-Chow, Ning-Po, Java via Londres, île Maurice, Mexique via N.-Y., Pérou, Sierra-Leone, Singapore, Penang et Malaca :

Lettres.....	10 cts
Cartes-poste.....	2 "
Journaux, par 2 onces.....	2 "
Enregistrement.....	5 "
Imprimés (journaux exceptés) par 2 onces.....	2 "
Papiers de commerce, pour les premières 2 onces....	5 "
Pour chaque 2 onces additionnelles.....	2 "

(Envois limités à 4 livres 6 onces et pour échantillons à 8 onces, dimensions des paquets d'échantillons, 8 pouces de long, 4 de large et 2 d'épaisseur; exception pour le Royaume-Uni, 5 livres.

Possessions françaises dans les Indes Occidentales, Aspinwall, Jamaïque via Halifax, Haïti et St-Domingue via Halifax, Panama, Porto-Ricco via N.-Y. et La Havane, St-Thomas, via N.-Y. et La Havane, ou Kingston ou Halifax, Trinidad :

Lettres.....	10 cts
Journaux.....	4 "

Australie, Nouvelle-Zélande, Victoria et Queensland, Tasmanie, îles Fiji, Haïti et St-Domingue via N.-Y. :

Lettres.....	7 cts
Journaux.....	4 "
Hes Sandwich, lettres.....	8 "

Bahama, les Bermudes, Cuba et la Jamaïque, Porto-Rico, St-Thomas, St-Jean et Ste-Croix via N.-Y. :

Lettres.....	5 cts
Journaux.....	2 "

Nouvelle-Galle, Nouvelle-Zélande, Queensland, Victoria et Cap de Bonne-Espérance :

Lettres.....	15 cts
Journaux.....	4 "
Chili, lettres.....	20 "
Journaux.....	6 "

Indes Occidentales (excepté les endroits ci-dessus désignés) via New-York :

Lettres.....	15 cts
Journaux.....	4 "
Via Halifax, lettres.....	10 "
Journaux.....	4 "

MANDATS-POSTE.

Les mandats-poste sont émis à tous les bureaux de mandats (money orders offices) en Canada, sur tout autre bureau semblable en Canada, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, à Terre-Neuve et aux Indes anglaises, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hongrie, en Roumanie, à la Jamaïque et dans les colonies australiennes.

COMMISSION EXIGÉE SUR LES MANDATS ÉMIS ET PAYABLES
EN CANADA.

Pour une somme n'excédant pas	\$ 4.....	2 cts
“ “ “ de plus de \$ 4 et moins de 10.....	5 “	“
“ “ “ “ 10 “ “ 29.....	10 “	“
“ “ “ “ 20 “ “ 40.....	20 “	“
“ “ “ “ 40 “ “ 60.....	30 “	“
“ “ “ “ 60 “ “ 80.....	40 “	“
“ “ “ “ 80 “ “ 100.....	50 “	“

Nul mandat payable en Canada ne peut être émis pour plus de \$100, mais l'envoyeur peut, s'il le désire, en obtenir plusieurs de \$10 chacun.

Des mandats pour un montant n'excédant pas \$50 chaque peuvent être obtenus sur le Royaume-Uni, Terre-Neuve, les Etats-Unis, les Indes Orientales anglaises, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique, la Hongrie Autrichienne, la Roumanie, la Jamaïque et les colonies Australiennes, Victoria, la Nouvelle-Galles et Tasmanie, moyennant une commission de :

Pour toute somme ne dépassant pas	\$10.....	10 cts
“ “ “ de plus de \$10 et moins de 20.....	20 “	20 “
“ “ “ “ 20 “ “ 30.....	30 “	30 “
“ “ “ “ 30 “ “ 40.....	40 “	40 “
“ “ “ “ 40 “ “ 50.....	50 “	50 “

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA POSTE.

Les bureaux de cette banque sont ouverts tous les jours pour la recette et le paiement des dépôts, pendant les mêmes heures que les bureaux des mandats-poste.

La sécurité directe du gouvernement fédéral est donnée par les statuts pour tous les dépôts effectués.

Des dépôts d'au moins une piastre seront reçus de tout déposant aux banques d'épargne de la poste, pourvu que ces dépôts ne dépassent pas 300 piastres par année finissant le 30 juin, et pourvu que le montant total des dépôts d'un seul déposant, dans les livres du maître général des postes, ne dépasse pas 1000 piastres.

Aucun intérêt ne sera alloué sur toute somme dépassant 1000 piastres dans tout compte ordinaire de dépôts.

Un intérêt calculé annuellement au taux de *quatre pour cent* par an, est alloué sur les dépôts, et compté du 1er jour du mois suivant le jour où le dépôt a été effectué, au 1er jour du mois dans lequel le dépôt a été retiré. L'intérêt est calculé et capitalisé le 30 juin de chaque année.

Des dépôts peuvent être faits par ou pour le bénéfice de toute personne au-dessous de l'âge de 21 ans.

Dans le cas de mineurs au-dessous de l'âge de 10 ans, la déclaration doit être faite par un des parents ou par un ami au nom du mineur.

Les paiements seront faits à un mineur âgé de plus de dix ans, comme s'il était majeur.

Des dépôts peuvent être faits par des femmes mariées, et tels dépôts, faits par des femmes qui se marient subséquemment, seront payés aux personnes qui les auront faits.

La loi interdit aux maîtres de poste de divulguer le nom d'aucun déposant ou le montant d'aucune somme déposée ou retirée.

Aucun droit ne sera imposé aux déposants en payant ou retirant leur argent, ni pour les frais de poste ou communications avec le maître général des postes, pour ce qui regarde leurs transactions.

SUGGESTIONS UTILES.

Scellez soigneusement et faites enregistrer toutes lettres contenant des valeurs.

Faites vos remises au moyen de mandats sur la poste.

Que vos plaintes d'irrégularités soient faites par écrit, et accompagnées des enveloppes des correspondances qui ont donné lieu à ces plaintes.

Pour empêcher des retards dans la transmission ou la distribution des correspondances, ajoutez au nom du destinataire le numéro et le nom de la rue. Quand cette indication de domicile ne peut être donnée avec certitude, vous devez y suppléer par la qualification du destinataire, afin qu'il puisse être connu des agents de la poste lorsque d'autres personnes portent le même nom dans la localité où il réside.

Si vos lettres sont à destination d'endroits hors d'une ville, ajoutez à l'adresse le nom du comté et celui du pays, pour les empêcher d'être expédiées sur d'autres localités portant les mêmes noms que ceux des localités auxquelles elles sont destinées.

BANQUES DU CANADA AU 31 AOUT 1884.

NOM DE LA BANQUE.	Date de sa fonda- tion.	Capital payé.	Bureau principal.
QUÉBEC.			
Bank of Montreal.....	1818	12,000,000	Montréal
Bank of British North America.....	1836	4,866,666	" "
Banque du Peuple.....	1835	1,000,000	" "
Molsons Bank.....	1845	2,000,000	" "
Banque Jacques-Cartier.....	1862	500,000	" "
Banque Ville-Marie.....	1878	464,300	" "
Banque d'Hochelega.....	1874	710,100	" "
Merchants Bank of Canada.....	1861	5,722,626	" "
Quebec Bank.....	1818	2,860,000	Québec
Union Bank of Lower Canada.....	1867	2,000,000	" "
Banque Nationale.....	2,000,000	" "
Eastern Townships Bank.....	1855	1,449,067	Sherbrooke
Banque de St-Jean.....	1873	226,420	St-Jean
Banque de St-Hyacinthe.....	1873	262,720	St-Hyacinthe
ONTARIO.			
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	Toronto
Bank of Toronto.....	1856	2,000,000	" "
Ontario Bank.....	1857	1,500,000	Bowmanville
Dominion Bank.....	1,500,000
Bank of Hamilton.....	986,270
Federal Bank.....	2,965,380
Bank of Ottawa.....	900,589
Imperial Bank of Canada.....	1,500,000
Standard Bank.....	1875	803,700
Western Bank of Canada.....	226,194
NOUVELLE-ÉCOSSSE.			
Merchants Bank of Halifax.....	1,000,000	Halifax
Bank of Nova Scotia.....	1832	1,114,800	" "
Union Bank of Halifax.....	1856	500,000	" "
People's Bank of Halifax.....	1864	600,000	" "
Bank of Yarmouth.....	388,230	Yarmouth
Exchange Bank of Yarmouth.....	245,756	" "
Pictou Bank.....	249,080
Commercial Bank of Windsor.....	280,000
Halifax Banking Company.....	500,000
NOUVEAU-BRUNSWICK.			
Bank of New-Brunswick.....	1,000,000	St-Jean
Maritime Bank of Dom. of Can.....	321,900
St. Stephen's Bank.....	200,000	St. Stephens
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.			
Bank of Prince Edward Island.....	Charlottetown
Union Bank.....	" "
COLOMBIE BRITANNIQUE.			
Bank of British Columbia.....

Poids légal de certaines denrées.

Dans les contrats de vente ou de livraison des denrées ci-après énumérées, le minot se détermine au poids, à moins de convention contraire, et le poids du minot doit être comme suit :

Avoine.....	34 livres.
Blé.....	60 "
Blé- d'Inde.....	56 "
Blé sarrasin.....	48 "
Fèves.....	60 "
Graine de chanvre.....	44 "
" " lin.....	50 "
" " mil.....	48 "
" " pelouse (<i>Blue Grass seed</i>).....	14 "
" " trèfle.....	60 "
Orge.....	48 "
Pois.....	60 "
Pommes de terre, navets, carottes, panets, betteraves et oignons.....	60 "

MONNAIES ÉTRANGÈRES.

Valeur approximative, en argent du Canada, des différentes monnaies d'or et d'argent ayant cours dans les pays suivants :

ANGLETERRE.

Monnaies d'or : Guinée, \$5.05. — Demi-guinée, 2.52. — Livre sterling, 4.86. — Demi-livre sterling, 2.93.

Monnaies d'argent : Couronne, \$1.12. — Demi-couronne, 0.56. — Schelling, 0.22. — Demi-schelling, 0.11.

ALLEMAGNE.

Monnaies d'or : Double Frédéric, \$7.97. — Double Auguste, 7.94. — Dix thalers, 7.89. — Ducat, 2.27. — Cinq florins, 2.04.

Monnaies d'argent : Deux thalers, \$1.44. — Couronne, 1.11. — Thaler, 0.72. — Florin, 0.41. — Marc, 0.29.

AUTRICHE.

Monnaies d'or : Quadruple ducat, \$9.11.— Double ducat, 4 55.— Ducat, 2.27.— Ducat impérial, 2.28.— Couronne, 6 77.

Monnaies d'argent : Florin, \$0.50.—Vingt creutzers, 0.16.—Dix creutzers, 0.08.

ESPAGNE.

Monnaies d'or : Doublon, \$7.80.—Pistole, 3.90.

Monnaies d'argent : Piastre, \$1.04.—Demi-piastre, 0.52.—Peseta, 0.20.

ETATS-UNIS.

Monnaies d'or : Double aigle, \$20.00.— Aigle, 10.00.— Demi-aigle, 5.00.— Quart d'aigle, 2.50.—Dollar, 1.00.

Monnaies d'argent : Dollar, \$1.00.— Demi-dollar, 0.50.— Quart de dollar, 0.25.—Dime, 0.10.—Demi-dime, 0.05.

FRANCE. *

Monnaies d'or : Cent franc, \$19.28.— Quarante francs, 7.71.—Vingt francs, 3.85.—Dix francs, 1.92.—Cinq francs, 0.96.

Monnaies d'argent : Cinq francs, \$0.96.—Deux francs, 0.38.—Un franc, 0.19.—Cinquante centimes, 0.09.—Vingt centimes, 0.04.

HOLLANDE.

Monnaies d'or : Double ducat, \$4.70.— Ducat, 2.35.—Wilhelm, 4.17.

Monnaies d'argent : Rysdale, \$1.04.—Florin, 0.42.—Demi-florin, 0.21.

PORTUGAL.

Monnaies d'or : Portugaise, \$8.65.—Couronne, 5.81.

Monnaies d'argent : Cruzado, \$1.61.—Cruzado novo, 0.57.

RUSSIE.

Monnaies d'or : Impériale de dix roubles, \$7.93.— Demi-impériale, 3.96.

Monnaies d'argent : Rouble, \$0.75.— Demi-rouble, 0.37.— Trente copecks, 0.23.

* La BELGIQUE, l'ITALIE et la SUISSE ont adopté pour leurs monnaies le système décimal de la France.

SUÈDE.

Monnaies d'or : Double ducat, \$4.53. — Ducat, 2.26. — Demi-ducats, 1.13.

Monnaies d'argent : Rigsdaler, \$1.09. — Demi-rigsdaler, 0.54.

Conversion des Mesures Françaises en Mesures Anglaises.

Mesures de Longueur.— Le Mètre vaut 3 pieds 3½ pouces anglais. Il se divise en *Décimètres*, *Centimètres* et *Millimètres*.

Le *Décimètre* (10^e partie du mètre) vaut 4 pouces anglais ;

Le *Centimètre* (100^e partie du mètre) équivaut à 3 lignes et ½ ;

Et le *Millimètre* (1000^e partie du mètre) vaut un peu moins qu'une demi-ligne.

Le *Kilomètre* (mesure de 1000 mètres, qui sert à mesurer les distances) vaut ⅕ du mille anglais. Pour convertir des kilomètres en milles anglais il faut multiplier le nombre de kilomètres donné par 5 et diviser le produit par 8.

Exemple : 48 kilomètres

5		
240	8	10000 5413 pieds ou 29000 toises et 23 pds
		30 milles anglais. 1600 yards

Le *Stère* est une mesure employée pour le mesurage du bois et équivaut à 20 pieds cubes.

Mesures de Pesanteur.— Le *Kilogramme* (1000 grammes) vaut 2½ lbs avoir-du-poids.

500 grammes valent 1 lb et 2 onces.

250 " " " 9 "

125 " " " 4½ "

Mesures de Capacité.— Le *Litre* équivaut à 1 pinte. Les divisions du litre sont le *Décilitre*, ou 10^e partie, le *Centilitre*, ou 100^e partie, et le *Millilitre*, ou 1000^e partie du litre.

Le *Décilitre* vaut 2 gallons.

L'*Hectolitre* vaut 22 gallons.

Monnaie.— Le *Franc* français vaut 20 centims de notre argent, et un de nos centims vaut 5 *Centimes* français.

Heure de Montréal comparée à celle des villes ci-dessous.

Lorsqu'il est midi à Montréal, il est :

A Amsterdam (Hollande).....	5.14 P.M.
" Athènes (Grèce).....	6.29 "
" Berlin (Prusse).....	5.47 "
" Berne (Suisse).....	5.24 "
" Boston (Etats-Unis).....	12.10 "
" Bruxelles (Belgique).....	5.11 "
" Charlottetown (Ile du Prince-Edouard).....	12.42 "
" Constantinople (Turquie).....	6.50 "
" Dublin (Irlande).....	4.29 "
" Edimbourg (Ecosse).....	4.41 "
" Frédéricton (Nouveau-Brunswick).....	12.27 "
" Halifax (Nouvelle-Ecosse).....	12.40 "
" Hambourg (Allemagne).....	6.01 "
" La Havane (Cuba).....	11.24 A.M.
" Hong-Kong (Chine).....	12.31 "
" Jérusalem (Judée).....	7.15 P.M.
" Londres (Angleterre).....	4.54 "
" Madrid (Espagne).....	4.39 "
" Mexico (Mexique).....	10.18 A.M.
" New-York (Etats-Unis).....	11.58 "
" Ottawa (Ontario).....	11.51 "
" Paris (France).....	5.03 P.M.
" Pékin (Chine).....	12.40 A.M.
" Québec (province de Québec).....	11.51 "
" St-Pétersbourg (Russie).....	6.55 P.M.
" Rio-Janeiro (Brésil).....	2.01 "
" Rome (Italie).....	5.44 "
" Stockholm (Suède).....	6.06 "
" Toronto (Ontario).....	11.37 A.M.
" Vienne (Autriche).....	6.00 P.M.
" Washington (Etats-Unis).....	11.46 A.M.
" Yeddo (Japon).....	2.14 "

Œuvres complètes de OCTAVE CRÉMAZIE, publiées sous le patronage de l'Institut canadien de Québec. 1 fort volume in-8, broché..... \$1 50
Le même ouvrage, relié..... 2 00

En vente chez les Editeurs, Beauchemin & Valois, Libraires, n^{os} 256 et 258, rue St-Paul, à Montréal, et chez tous les Libraires de la province de Québec.

TELEGRAPHE D'ALARME DE LA CITE DE MONTREAL.

- | | | |
|---|---|---|
| <p>2. Coin des rues St-Jean-Baptiste et St-Paul.</p> <p>3. Place J.-Cartier (coin St-Paul.)</p> <p>4. STATION du Feu, rue St-Gabriel.</p> <p>5. Coin Notre-Dame et St-François-Xavier.</p> <p>6. Coin St-Sacrement et St-Pierre.</p> <p>7. Coin St-Paul et McGill.</p> <p>8. Coin Youville et Commune.</p> <p>9. Coin Notre-Dame et McGill.</p> <p>12. STATION Centrale—Craig.</p> <p>13. Coin Craig et Côte St-Lambert.</p> <p>14. Coin Vitré et Sanguinet.</p> <p>15. Coin St-Laurent et Lagauchetière.</p> <p>16. Coin Dorchester et St-Urbain.</p> <p>17. Coin Bienvy et Dorchester.</p> <p>18. Côte du Beaver Hall.</p> <p>19. Rue St-Antoine (vis-à-vis rue Ste-Geneviève).</p> <p>21. Coin Brunswick et Dorchester.</p> <p>23. STATION du Feu, Ste-Catherine.</p> <p>24. Coin St-Laurent et Ste-Catherine.</p> <p>25. Coin des Allemands et Dorchester.</p> <p>26. Coin Ste-Catherine et St-Denis.</p> <p>27. STATION, coin des Allemands et Ontario.</p> <p>28. Coin St-Laurent et Sherbrooke.</p> <p>29. Coin St-George et Sherbrooke.</p> <p>31. Coin Université et Sherbrooke.</p> <p>32. Coin Avenue Collège McGill et Ste-Catherine.</p> | <p>34. St-Laurent, vis-à-vis la rue Gullbault.</p> <p>35. Coin Prince Arthur et Shuter.</p> <p>36. Coin King et Commune.</p> <p>37. Coin Duke et Ottawa.</p> <p>38. Coin ruelle Dupré et rue St-Matrice.</p> <p>39. Coin St-Antoine et Cathédrale.</p> <p>41. STATION, Carré Chaboulliez.</p> <p>42. STATION, rue Wellington.</p> <p>43. Rue du Moulin.</p> <p>45. Coin Wellington et McCord.</p> <p>46. Coin Colborne et Ottawa.</p> <p>47. Coin St-Joseph et Montagne.</p> <p>48. Coin St-Antoine et Montagne.</p> <p>49. Coin Ste-Catherine et Montagne.</p> <p>51. Coin Sherbrooke et Peel.</p> <p>52. Coin St-Antoine et Guy.</p> <p>53. Coin St-Martin et St-Bonaventure.</p> <p>54. Coin St-Joseph et Canning.</p> <p>56. Coin Fulford et Coursol.</p> <p>57. Coin William et Seigneurs.</p> <p>58. STATION No 10, Ste-Catherine (Ouest).</p> <p>59. Soeurs Grises, rue Guy.</p> <p>61. Raffinerie de Redpath.</p> <p>62. STATION, Marché St-Gabriel.</p> <p>63. Ateliers du Grand-Treize (Pointe St-Charles).</p> <p>64. Coin Notre-Dame et Bonsecours.</p> <p>65. STATION, Carré Dalhousie.</p> <p>67. Coin Wolfe et Ste-Marie.</p> <p>68. Coin Roy et Drolet.</p> <p>69. Coin Sherbrooke et St-Denis.</p> | <p>71. Hôtel Windsor, coin Dorchester et Peel.</p> <p>72. Coin Craig et Visitation.</p> <p>73. Coin Cadieux et Courville.</p> <p>74. Coin Dorchester et St-André.</p> <p>75. Coin Mignonne et St-André.</p> <p>76. STATION No 11, coin Beaudry et Ontario.</p> <p>78. Coin Seigneurs et St-Patrice.</p> <p>81. Coin Robin et Visitation.</p> <p>82. Coin Ste-Catherine et Panel.</p> <p>83. Coin Maisonneuve et Dorchester.</p> <p>84. Coin Logan et Champlain.</p> <p>85. Coin Champlain et Ontario.</p> <p>86. Coin Congrégation et Wellington.</p> <p>87. Coin Forfar et Menai.</p> <p>91. STATION, coin Craig et Gain.</p> <p>92. Fabrique de tabac Adams, rue Ste-Marie.</p> <p>93. Coin Ontario et Fullum.</p> <p>94. Coin Berri et Dubord.</p> <p>95. Usine à Gaz, Hochelaga.</p> <p>96. Rolling Mills, rue St-Joseph.</p> <p>97. Ecuries Shedden, rue William.</p> <p>123. Coin Wolfe et Lagauchetière.</p> <p>124. Coin Dufresne et Mignonne.</p> <p>125. Coin St-Christophe et Ontario.</p> <p>126. Coin St-Etienne et Wellington.</p> <p>127. Rue Erable.</p> <p>128. Coin Amherst et Ste-Catherine.</p> <p>132. Ancienne maison de la Douane.</p> <p>134. Coin Craig et Hermine.</p> <p>135. Edifices de l'exposition.</p> <p>142. Station No 12, rue des Seigneurs.</p> <p>143. Coin St-Joseph et Guy.</p> <p>145. Rue McTavish (Réservoir).</p> |
|---|---|---|

Tarif des Voitures de Louage dans la Cité de Montréal.

VOITURES A UN SEUL CHEVAL.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas 20 minutes :—

1 ou 2 personnes, 25 cts ; 3 ou 4 personnes, 50 cts.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas une demi-heure :—

1 ou 2 personnes, 40 cts ; 3 ou 4 personnes, 60 cts.

Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit, le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

Pour la première heure :—

1 ou 2 personnes, 75 cts ; 3 ou 4 personnes, \$1.00.

Pour chaque heure subséquente :—

1 ou 2 personnes, 60 cts ; 3 ou 4 personnes, 75 cts.

VOITURES A DEUX CHEVAUX.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas 20 minutes :—

1 ou 2 personnes, 50 cts ; 3 ou 4 personnes, 65 cts.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas une demi-heure :—

1 ou 2 personnes, 65 cts ; 3 ou 4 personnes, 75 cts.

Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

Pour 1 ou 2 personnes, \$1.00 ; 3 ou 4 personnes, \$1.25.

Les fractions d'heure seront chargées au prix de l'heure. Cependant on ne chargera pas moins qu'un quart d'heure lorsque la course dépassera l'heure.

Il sera accordé cinquante pour cent en sus du tarif pour les courses depuis MINUIT jusqu'à quatre heures du matin.

Le prix à l'heure s'applique à toutes les courses au delà des limites de la cité, dès que l'engagement est passé dans les limites de la cité.

BAGAGE.

Pour toute malle ou boîte portée sur l'une des voitures susdites :— 10 cts.

Mais il ne sera rien chargé pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets que les passagers peuvent porter à la main.

VARIÉTÉS.

Origine du God save the Queen.—Savez-vous quelle est l'origine de l'air national de la Grande-Bretagne: *God save the Queen* ?

Le fait est assez original, et assez important pour intéresser nos lecteurs. L'Angleterre doit le *God save the Queen* à la France, et voici comment : Un jour Mme de Maintenon avait exprimé le désir d'avoir un beau cantique, paroles et musique, pour le faire exécuter par les demoiselles de la maison royale de Saint-Cyr, toutes les fois que le roi Louis XIV entrerait dans la chapelle. Le désir de Mme de Maintenon fut bientôt satisfait, et, lors d'une prochaine visite de Louis XIV à Saint-Cyr, les demoiselles chantèrent le cantique suivant mis en musique :

Grand Dieu, sauvez le roi !
Grand Dieu, vengez le roi !
Vive le roi !
Que toujours glorieux,
Louis victorieux
Voie ses ennemis
Toujours soumis !

Quelque temps après, l'illustre musicien Hændel étant en France, entendit chanter à Versailles le cantique, accompagné d'un brillant orchestre. Il fut ravi de son effet puissant et majestueux, produit toutefois par des moyens bien simples.

Hændel obtint de la supérieure de Saint-Cyr la permission de copier l'œuvre musicale, et, de retour en Angleterre, il l'offrit au roi George Ier.

Or, qui avait composé cette musique ? C'était Lulli.—Et qu'a-t-on fait en Angleterre du cantique des demoiselles pensionnaires de la maison de Saint-Cyr ? On en a fait le chant de bravoure, l'air national de l'Angleterre, le fameux *God save the Queen*.

Règles du jeu de Dames.—On appelle *dame damé*, ou simplement *dame*, le pion de l'un des joueurs qui est parvenu à se fixer sur la première ligne horizontale du jeu de l'adversaire. Pour distinguer la dame du pion, on couvre le pion d'un autre pion de même couleur. Il

ne suffit pas qu'un pion passe sur une des cases désignées pour être damé, il faut qu'il y reste placé par un coup qui s'y termine : ainsi un pion qui serait arrivé sur une des cases à damer, mais qui aurait encore à prendre, serait obligé de continuer son chemin et de rester pion. Une dame a de grandes prérogatives et contribue beaucoup au gain de la partie. Elle diffère d'un pion, non seulement par la valeur, mais encore par la marche et par la manière de prendre. Ainsi le pion, dans sa marche, ne fait qu'un pas en avant, à moins qu'il ne prenne, et il ne prend que de case en case, tandis que la dame est libre d'aller à une extrémité du damier à l'autre extrémité, si le passage est libre, c'est-à-dire si, dans cet espace, il ne se trouve ni pions de la couleur de cette dame, ni pions de la couleur opposée qui ne soient pas en prise. En outre, la dame, lorsqu'elle a à prendre des pions ou des dames, peut traverser plusieurs cases à la fois, pourvu qu'elles soient vides ou qu'il s'y trouve des pions de la couleur opposée qui soient en prise, de sorte que, dans la liberté de ses mouvements, elle peut tourner à droite, à gauche, et faire quelquefois le tour du damier. Dès qu'un joueur a touché un pion ou une dame, il est obligé de jouer ce pion ou cette dame, quand aucun obstacle ne s'y oppose ; c'est de là que vient l'axiome : *Dame touchée dame jouée*. Tant qu'on tient le pion ou la dame, les eût-on posés sur une case vide, si on ne les a pas lâchés, on a le droit de les poser ailleurs ; mais dès qu'on les a lâchés, ils sont joués irrévocablement.

Lorsqu'un joueur veut toucher un ou plusieurs pions pour les arranger, il doit dire : *P'adoube* ; faute de cette précaution, son adversaire peut le forcer à jouer celui des pions qu'il jugera à propos de faire avancer, pourvu toutefois qu'il n'y ait point d'obstacle.

Toute faute est faute, de quelque nature qu'elle soit. Si donc un joueur fait une fausse marche, c'est-à-dire place son pion ou sa dame sur une case autre que celle sur laquelle ce pion ou cette dame devait être placé, l'adversaire peut à son gré faire redresser l'erreur, ou la laisser subsister, s'il juge qu'elle lui est avantageuse. De même, si un joueur en prenant lève par erreur son propre pion ou sa dame, il ne peut plus les remplacer. Enfin, s'il n'enlève pas tous les pions ou toutes les dames qu'il avait à prendre, quand bien même il aurait figuré qu'il avait à les prendre, il est tenu de les laisser sur le damier.

Souffler n'est pas jouer, est un axiome qui demande quel-

ques explications. *Souffler*, c'est s'emparer du pion ou de la dame qu'il n'a pas pris lorsqu'il avait à prendre, ou qui n'a pas pris tout ce qu'il avait à prendre; mais après avoir soufflé, le joueur joue son coup, comme à l'ordinaire. Le joueur qui a le droit de souffler est libre d'user de ce droit ou de s'en abstenir: il peut donc, à son gré, ou enlever le pion qui n'a pas pris tout ce qu'il avait à prendre et ensuite jouer, ou ne pas l'enlever et jouer, ou enfin forcer le joueur à prendre avec son pion tout ce qu'il devait prendre. Mais si celui qui est en droit de souffler a touché le pion à souffler, il est obligé de souffler d'après la règle déjà connue, que *dame touchée est dame jouée*. Enfin celui qui refuse de prendre lorsque son adversaire a le droit de l'y obliger, perd la partie, en vertu de cette autre règle générale ainsi formulée: *Qui quitte la partie la perd*.

Celui qui a à prendre de plusieurs côtés doit prendre du côté le plus fort, c'est-à-dire du côté où se trouve des dames, tandis que de l'autre côté il n'y a que des pions. S'il n'agit pas ainsi, il s'expose à être soufflé. Lorsque vers la fin d'une partie, deux joueurs égaux en force restent l'un avec une dame et deux pions ou deux dames et un pion ou même trois dames, et l'autre avec une dame seulement, mais sur la ligne du milieu, cette partie est nécessairement remise. Si la dame unique n'a pas la ligne du milieu, il y a plusieurs coups à gagner; mais, comme ils ne sont pas forcés et qu'il faut que la partie ait une fin, il est de règle que le joueur qui a trois dames ne puisse obliger son adversaire à jouer plus de quinze coups.

Très joli jeu de cartes, nommé Tontine, qui n'est nullement connu et peut amuser une nombreuse société.—Ce jeu se joue avec cinquante-deux cartes. Après que chacun a pris un nombre de jetons, comme vingt, dont on fixe le prix, chacun en met trois sur le milieu de la table comme fonds commun. On coupe et l'on met une carte devant chaque personne à découvert: voilà ce qui fait le fonds du jeu. Celui à qui le roi vient, tire trois jetons du fonds, la dame deux, le valet un; le dix ne tire ni ne paye; l'as en donne un à son voisin de droite; le deux en donne deux au second joueur au-dessus de lui; le trois en donne trois au troisième placé au-dessus; à l'égard des autres cartes, elles payent un ou deux au fonds commun, suivant qu'elles sont paires ou impaires, le quatre deux, le cinq un, le six deux, le sept un, le huit deux, le neuf un.

Quand un tour est fini, on recommence avec ce qui reste des cartes non distribuées, et l'on fait autant de tours qu'il reste de cartes. On voit que vingt-quatre jetons sont tirés du fonds par les joueurs qui ont les figures, que vingt-quatre circulent, et que trente-six partent et vont au jeu. Ainsi, à chaque fois que l'on donne tour à tour, il sort douze jetons des mains des joueurs. Quand un d'eux n'a plus de jetons, il retourne ses cartes, et il est mort; mais il revit souvent très promptement, attendu que son voisin, s'il lui revient un as, lui donne un jeton; celui qui est à deux places au-dessus de lui, s'il lui vient un deux, lui en donne deux, et le trois amené par celui placé à trois places au-dessus de lui, lui en donne trois; ce qui opère bien des révolutions. A la fin, la poule appartient au dernier à qui il reste des jetons; mais il y a avant ce temps bien des variations; et c'est souvent celui qui est mort deux ou trois fois et le joueur le plus désespéré qui l'emporte. Toutes ces variations rendent ce jeu fort agréable.

NOTA.—Ce jeu peut s'apprendre en un instant.

Aux fumeurs.—Règles de politesse.—1° Ne fumez jamais dans une promenade publique, ni dans la rue.

2° Ne fumez que chez vous et le matin seulement, dans un lieu assez éloigné de votre garde-robe pour que l'odeur de la fumée ne puisse pas imprégner vos vêtements.

3° Rincez-vous parfaitement la bouche, après avoir fumé.

4° C'est une erreur de croire que la fumée du tabac conserve les dents, elle les noircit et voilà tout.

5° Quand vous sortez après avoir fumé, changez de vêtements si vous ne voulez pas sentir mauvais.

6° Ne portez jamais sur vous ni sac à tabac, ni pipe.

7° Entre fumeurs, un cigare peut, sans inconvénient, s'offrir et s'accepter, mais il ne se demande jamais.

8° Une règle générale de politesse est de ne jamais cracher sur le plancher, quelle que soit la maison où l'on se trouve.

Remède efficace contre le mal de dents.—Prenez un morceau de zinc de la grandeur à peu près d'une pièce de 10 cents, et une pièce d'argent de 25 cents. Mettez ces deux morceaux de métal l'un contre l'autre et posez-les sur la dent malade. Le zinc et l'argent, agissant comme une batterie galvanique, enlèveront la douleur à l'instant même.

Le savon du pauvre.—C'est un savon qui ne coûte rien que la peine de le recueillir. Il nettoie rapidement et complètement toute espèce de lainages et coutils écrus ou de couleur, dont l'usage est si général dans les campagnes.

Ce savon, c'est la terre glaise.

On voit des vêtements de prix, dont la couleur primitive avait entièrement disparu sous les taches de graisse, reprendre la netteté et l'éclat du drap neuf, en moins de dix minutes, par le procédé suivant :

On fait détremper de la terre glaise dans un peu d'eau pendant un quart d'heure. Pour le dégraissage d'un vêtement complet en drap, ou délaye 2½ livres de terre glaise environ dans une pinte d'eau, et on répand cette espèce de purée sur les vêtements à dégraisser, préalablement placés dans un baquet. On ajoute peu à peu de l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit absorbée par les étoffes. Puis, lorsque les étoffes sont bien imprégnées, sans être noyées par le liquide, on les pétrit comme s'il s'agissait d'un savonnage. Au bout de quelques minutes on rince les vêtements à grande eau, et on les retire parfaitement nettoyés.

Les coutils ne conservent les nuances du neuf que par ce moyen, bien connu des dégraisseurs.

Moyen de conserver les pommes en leur donnant le goût d'ananas.—Prenez de belles pommes de reinette blanches parfaitement saines, essuyez-les avec un linge fin. Étendez dans une boîte de sapin un lit de fleurs de sureau séchées à l'ombre, puis un lit de pommes, ensuite un lit de fleurs de sureau, en remplissant exactement tous les intervalles, puis un lit de pommes, etc. ; vous terminerez par une couche de sureau. Fermez la boîte et collez du papier sur toutes les fentes. Si toute cette opération a été bien faite et qu'il ne reste aucun vide entre les pommes, elles se conserveront parfaitement.

Un chien parlant.—Une bonne histoire de ventriloque rééditée par un journal belge :

Un monsieur entre dans une taverne, à Bruxelles, et demande la carte du jour.

—Que mangera monsieur ? dit le garçon.

—Donnez-moi pour commencer deux œufs sur le plat.

—Et à moi aussi, dit le chien, qui s'est posé sur une chaise à côté de son maître.

Le garçon regarda effaré.

Quelques instants après, le consommateur le rappelle.

— Garçon, donnez-moi un filet aux pommes.

— Et à moi aussi, dit de nouveau le chien.

Stupéfaction croissante du garçon.

À la table voisine se trouve un Anglais qui interpelle le monsieur, et lui dit :

— Vous avez dû vous donner une peine énorme pour apprendre à parler à ce chien ?

— Mais oui.

— Vous ne consentiriez pas à le vendre ?

— Je t'en prie, ne me vends pas ! s'écrie le chien d'un ton suppliant.

— Si l'on vous offrait mille livres sterling, dit l'Anglais de plus en plus alléchié.

— Mille livres sterling, c'est une jolie somme, répond l'interlocuteur.

Ils finissent par s'entendre.

L'Anglais fait un chèque de mille livres et emporte le chien.

Le journal belge oublie d'ajouter que pendant qu'on l'emportait, le chien s'écria sur un ton pleurard :

— Tu m'as vendu, n'est-ce pas ? eh bien, je ne parlerai plus jamais, jamais !

On dit que la pauvre bête a tenu parole.

Moyen de tranquilliser les enfants.—Un cultivateur, qui avait passé nombre de nuits sans dormir, s'est immortalisé par la découverte d'une méthode pour apaiser les enfants qui pleurent. Voici comment il faut procéder : aussitôt que le braillard s'éveille, asseyez-le, soutenu par un oreiller, s'il ne peut se tenir seul, puis frottez-lui les doigts avec de la mélasse ; mettez alors dans ses mains une douzaine de plumes. Le bébé s'occupera aussitôt à enlever les plumes d'une main dans l'autre, jusqu'à ce qu'il s'endorme. S'il se réveille encore, encore de la mélasse et des plumes, et au lieu de ses cris déchirants, vous aurez le silence et la paix et chez l'enfant un plaisir indicible.

Nous recommandons ce remède aux mères de famille, surtout celles qui emportent leurs bébés avec elles à l'église ou dans les chars, sur les bateaux à vapeur, etc.—
Try it!

Un vœu de matelots.—Deux Canadiens embarqués sur une goélette, s'étaient trouvés dans une si effroyable tempête, sur les dangereuses côtes du Labrador, que chacun d'eux comptait bien y rester.

L'idée d'un vœu leur vint. Mais un vœu ordinaire, dans une circonstance qui ne l'était pas du tout, ne pouvait pas suffire.

Ils s'arrêtèrent enfin à promettre de faire un pèlerinage de Tadoussac à Québec, à une chapelle de la Ste Vierge, les souliers garnis de pois secs.

Ce vœu parut sans doute méritoire au ciel.

L'adresse du pilote, après Dieu, les sauva.

Les voilà hors de la tempête, les voilà sous un ciel bleu, les voilà à terre.

Nos amis se séparent ; mais, fidèles à leur vœu, chacun, de son côté, s'empresse de l'accomplir.

L'un d'eux avait fait la moitié de la route ; las, brisé de fatigue, les pieds en sang, il s'arrête, désespérant de pouvoir arriver jusqu'au bout.

Il n'était pas encore reposé lorsqu'il voit arriver son camarade, allègre, frais, dispos, satisfait.

Celui-ci revenait de la chapelle.

Le premier s'étonne bien naturellement de le voir si prestement et si sainement de retour déjà d'un voyage si douloureux.

—Mais, ajoute-t-il, comment as-tu pu faire ? ces gueux de pois me mettent les pieds en marmelade.

—Ah ! dame ! répondit l'autre, je n'avais pas dit que je ne les ferais pas cuire.

Un avare qui venait d'entendre un magnifique sermon sur l'aumône, s'écria en sortant :

—Ça donne envie de demander.

D. Quel est le nez le plus gras ?

R. C'est un nez fait de lard (un effet de l'art).

D. Pourquoi les négresses n'aiment-elles pas à apprendre la musique ?

R. Parce qu'on leur dit qu'une blanche vaut deux noires.

P*** a, paraît-il, trouvé à Manitoba un barbier fantasque et romanesque.

—Qu'avez-vous donc ce matin, Auguste? lui demandait-il un jour, vous semblez tout mélancolique.

—Monsieur, je viens de lire une chose épouvantable.

—Et laquelle, donc?

—Monsieur, le monde va finir dans les premiers jours de l'année prochaine.

—Bah!

—Oui, monsieur, les bêtes mourront le 2 janvier, et les hommes le 4.

—Ah! mon Dieu! qui est-ce qui me fera la barbe le 3?

Un riche Anglais débarque à Calais, vite un perruquier! Le barbier arrive. "Mon cher, je suis délicat beaucoup pour la barbe. Voilà une guinée si vous rasez moi sans couper. Voilà deux pistolets: si vous coupez moi, moi ferai sauter la cervelle à vous tout de suite."—Ne craignez rien, mylord." Le perruquier rase le plus légèrement du monde. "Comment donc, dit l'Anglais enchanté, les pistolets n'ont pas fait trembler vous?"—Non, mylord.—Et pourquoi?—Si j'avais entamé, j'aurais achevé de vous couper le cou...."

De quoi vous inquiétez-vous, demandait une dame à sa femme de chambre, vous savez bien que vos gages courent toujours?

—Précisément, répondit la soubrette, je crains de ne pouvoir les attraper.

Accusé, dit un président à un scélérat, vous êtes accusé de vol avec escalade et effraction; vous reconnaissez-vous coupable?

—Oui, mon président, répond le vaurien; arrangez-moi un petit jugement comme si c'était pour vous.

Un médecin visite son client à toute extrémité. Après avoir examiné le malade, le praticien écrit une ordonnance. Survient un ami de la famille, qui questionne la femme du moribond.

—Eh bien! qu'a dit le docteur?

—Tout ce qu'il savait, reprend la femme. Il n'a pas ouvert la bouche.

L'abbé Vail dit, dans un de ses ouvrages, que l'archevêque de Cantorbéry avait fait placer des *canons* dans les stalles de sa cathédrale. Malheureusement pour le pauvre traducteur, le mot anglais *canon* signifie aussi *chanoine*.

D. Quel est le quadrupède auquel on doit le plus de respect ?

R. C'est le mouton, parce qu'il est lainé (l'ainé).

Le curé de X. emprunte une soutane au curé de S.

— Vous me la rendrez, n'est-ce pas ? dit le desservant de S...

— Mais oui, certainement, et avec usure.

D. Quel est le mot latin qui a le plus d'*s*, qui a le plus d'*i*, et celui qui a le plus d'*e* ?

R. Simile, simili, similes (six mille *s*, six mille *i*, six mille *e*).

D. Quelle différence y a-t-il entre un musicien et un lièvre ?

R. Le musicien aime la musique et le lièvre aime le plain-chant (plein champ).

Un médecin, dont les nombreux clients passaient depuis quelque temps de vie à trépas avec une insistance déplorable, répondait à quelqu'un qui lui demandait s'il n'était pas habitué à l'idée de la mort.

— Pour les autres, ah ! certainement.

Un avocat affligé d'une laideur de première classe devait plaider dans une affaire correctionnelle ; à l'appel de la cause, il ne se présente pas :

« Monsieur le président, dit un de ses confrères, je suis chargé par lui de vous demander la remise à huitaine.

Le président.—Est-ce qu'il est malade ?

L'avocat.—Non, monsieur le président, il se marie.

Le président.—C'est bien invraisemblable, mais enfin..... à huitaine !"

HOROSCOPES.

JANVIER.—Les personnes qui naissent dans ce mois sont d'une constitution faible mais vivent longtemps; elles sont industrieuses et réussissent dans toutes leurs entreprises. Les filles sont d'une forte constitution, bonnes et aimables.

FÉVRIER.—Ceux qui naissent dans le mois de Février sont probes, constants, discrets, entreprenants et passionnés pour les grandes affaires, dans lesquelles ils réussissent généralement.

MARS.—Bonté, franchise, générosité, économie et travail, telles sont les qualités qui distinguent les personnes qui naissent dans ce mois.

AVRIL.—Ceux qui naissent en Avril ont plus de bon sens que d'esprit; ce sont des amis fidèles, patients et sâlés. La vue d'une bonne action les rend heureux, celle d'une mauvaise les remplit d'indignation.

MAI.—Ceux qui naissent dans ce mois sont passionnés pour les sciences, les arts et les lettres; leur caractère manque de fermeté; au physique, ils ne sont ni beaux ni laids.

JUIN.—Bon cœur, caractère excellent, aimant l'instruction et faisant honneur à leurs affaires, tels sont au moral ceux qui naissent dans le mois de Juin. Leur taille est petite et ils sont enclins à la maladie, surtout aux affections de poitrine, auxquelles ils succombent avant leur quarantième année.

JUILLET.—Ceux qui naissent dans ce mois ont l'esprit peu ouvert, mais ils sont doués d'une grande douceur de caractère; ils sont ennemis des contestations, et ne transigent jamais avec la lâcheté et le déshonneur. Les filles sont modestes et d'un esprit pénétrant.

AOUT.—Ceux qui naissent dans ce mois joignent à la beauté de leurs traits une grande douceur de caractère; ils sont affables, obligeants, mais mélancoliques et parfois boudeurs.

SEPTEMBRE.—Ceux qui naissent en Septembre sont d'un caractère char-geant et peu discrets. Ils ont la passion des voyages et des aventures.

OCTOBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont intelligents, mais d'une humeur sombre, acariâtres, vindicatifs et altiers. Ils recherchent les jouissances terrestres et la bonne société. Ce sont des modèles d'économie, sur-tout les personnes du sexe.

NOVEMBRE.—Les personnes nées dans le mois de Novembre sont d'un extérieur charmant, polies dans leurs manières, aimantes, propres, de belle taille et d'un physique avantageux. S'il leur arrive d'être exposées aux coups de la fortune, leur esprit ingénieux ne tarde pas à les faire triompher.

DÉCEMBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont d'un tempérament faible et délicat, susceptibles et colères, mais très discrets. Ils ont l'esprit intelligent et subtil et la figure assez agréable.

FRANÇOIS DE BIENVILLE, scènes de la vie canadienne au XVII^e siècle, par JOSEPH MARMETTE; 2^e édition, revue et corrigée
1 vol. in-12 de 41 pages. Prix..... 0.75
En vente à la librairie BEAUCHEMIN & VALOIS et chez tous les libraires de la province de Québec.

Dr M. F. E. VALOIS
DENTISTE

No 760, RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

Extrait les dents par son nouveau procédé, sans aucune douleur, pour **25 cts** et fait un dentier complet pour **\$12.00**.
Tout ouvrage garanti pour dix ans.

ALPHONSE GAREAU

IMPORTATEUR DE

Sellerie et Garnitures de Voitures

No 250, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Maison spéciale pour Fournitures aux Etablissements Religieux.

CREDIT PAROISSIAL

1664, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

C. B. LANCTOT

IMPORTATION

FABRIICATION

Calices, Oboires, Bu-
rettes, Ostensoirs, Chan-
delliers, Lampes, Encen-
soirs, Bénitiers, Fontaines
à Baptême, Chasublerie,
Orfèvrerie, Chapelets, Mé-
dailles, Fleurs artificiel-
les, Lustres à cristaux,
Candélabres, Encens, Har-
moniums, etc.

Statues Religieuses en
Plâtre et Carton-Pierre,
Décorations d'église, Vi-
traux, Chemin de la
Croix, Transparents pour
intérieur d'église, Peintu-
res religieuses, Broderie,
Chasublerie.

SPECIALITÉS:

Drapeaux, Bannières, In-
signes, etc.

Huile d'Olive pour les Sanctuaires, Huile pour table
Aubes, Purificatoires, Lavabo et Lingerie pour église

Vins de Messe approuvés par S. G. Mgr de Montréal

Soyez noirs, Mérimos et Soutanes sur commande.

Une visite à mes ateliers est respectueusement sollicitée

A. A. WILSON & C^{IE}

219 & 221, rue ST-PAUL, et 8, Place Jacques-Cartier

COIN DE LA RUE ST-PAUL

Vis-à-vis THOS WILSON, Marchand de Fer

MONTRÉAL, Canada.

PEINTURE CAOUTCHOUC LUSTRÉE !

PATENTÉE LE 16 JUIN 1875.

1er Prix obtenu à l'Exposition Provinciale d'Ottawa 1879.

“ “ “ 1880 à Montréal et hautement recommandée.

Prix extra “ 1881 “ “ “

Médaille de Bronze 1884 “ “ “

A. A. Wilson & C^{ie} attirent respectueusement l'attention du public sur cette nouvelle peinture.

Un gallon de la célèbre Peinture Caoutchouc couvrira pour la couleur rouge, brune et noire, une superficie de 150 pieds sur le bardeau, 500 pieds sur le côté des bâtisses, et 700 pieds sur la tôle et le fer blanc. Cette peinture préserve la tôle et tout autre métal contre la rouille et est bien préférable au coaltar, qui est dangereux pour le feu et a l'effet de faire pourrir le bardeau et de donner à l'eau qui tombe des toits une couleur et un goût désagréables.

PRIX (mesure impériale) par gallon :

Noire, \$1.00; Brune, 1.10; Rouge, 1.10; Cerise et jaune foncé, 1.25.

Ciment Caoutchouc pour 5 cts la livre.

PEINTURE ÉLASTIQUE.—Couleur ardoise, gris français, lilas, bleue, jaune, saumon, pierre de taille, crème, brique blanche et autres couleurs. Un gallon de cette peinture couvre 400 à 500 pieds. Prix, \$2.00 par gallon. Peinture pour statues, \$2.50 le gallon; peinture verte, \$4.00 le gallon, mesure impériale.

Cinq gallons de Peinture Caoutchouc couvriront un carré de maison de 30 pieds de front sur 25 pieds de profondeur et 10 pieds de carré, deux couches. Cette peinture vaut deux piastres le gallon, de sorte que, pour la minime somme de dix dollars, l'on peut donner à une maison, en même temps qu'une belle apparence, une augmentation de valeur considérable.

Cette peinture est garantie et vendue 25 par cent moins cher que les autres. Argent remboursé et troubles payés si l'acheteur n'est pas satisfait.

Une des propriétés de cette excellente peinture est de se conformer parfaitement aux influences des différentes températures. Elle se condense sous l'effet du refroidissement de l'air et se dilate sous l'influence de la chaleur, de sorte qu'elle ne se crevasse jamais et ne se lève pas par petits feuillets comme les autres peintures, mais garde constamment l'apparence lustrée qu'elle a lorsqu'on l'applique.

KALSOMINE (patenté).

Préparation nouvelle pour remplacer le Coltar, pas plus dispendieuse et bien préférable sous tous les rapports.

Le Coltar a l'effet de faire oueller et friser le bardeau, de laisser introduire la pluie et la neige, puis entretenir l'humidité et enfin faire pourrir le bardeau. Le KALSOMINE obvie à tous ces inconvénients par sa longue durée, sa facilité à être posé, (on le pose avec un blanchissoir ordinaire) et enfin par la modicité de son prix. On peut se procurer cette préparation de n'importe quelle couleur.

Pour les prix référer au No 219, rue St-Paul.

Tout vaisseau qui
Marque, sera réputé
être contrefaite; et
poursuivie conformé-



ne portera pas cette
contenir de la pein-
toute contrefaçon sera
ment à la loi.

379.
dée.

iten-
rira
e de
sses,
pré-
t est
au et
a qui

125.

fran-
rême,
pein-
Pein-
.00 L



NOUVEAU
FER A REPASSER

DU
Capt. H. Chagnon

PREMIER PRIX

L'EXPOSITION PROVINCIALE de 1884

Ce nouveau Fer à Repasser est incomparable au triple point de vue de l'économie, de la propreté et de la commodité. Il se chauffe sur une lampe ordinaire toute une journée pour 4c. et ne dépense que 6c. de gaz, tandis qu'il en coûte au moins 25c. par jour sur un poêle ordinaire.

Économie, commodité, propreté, bien-être, si vous vous servez de ce Fer.

Prix de chaque Fer, \$1.50.

Notre Fer à repasser se chauffe de préférence sur la **lampe électrique** à l'huile de charbon. Sur cette lampe merveilleuse notre fer se chauffe en huit minutes, quand il faut vingt minutes sur une lampe ordinaire pour obtenir le même degré de chaleur. Cette lampe produit une lumière deux fois plus forte et plus belle que celle du gaz et ne coûte que le quart du prix du gaz.

J. U. FOUCHER,

SEUL PROPRIÉTAIRE DU

FER "CHAGNON" et de la LAMPE ELECTRIQUE

19, Rue Saint-Jacques, Montréal.

On demande des agents dans toutes les villes et campagnes pour s'occuper de la vente de ces deux articles. Un agent actif peut gagner \$5.00 par jour.

La "COMMERCIAL UNION,"

Compagnie d'Assurance de Londres (Angleterre).

CAPITAL, - - - - - \$12.000.000
FONDS en caisse et investis - - - - - 10.000.000

Bureaux de l'Agence pour la partie Est du Canada :

64, Rue St-François-Xavier, coin de la rue Hôpital
MONTREAL.

On assure contre le Feu, à des taux modérés, toutes espèces de bâtisses et leur contenu.

On émet des polices sur la vie à des conditions libérales avec garantie parfaite, et aussi avec l'avantage de bonus considérables.

N. PICARD,

Sous-Agent.

FREDERICK COLE,

Agent général pour la partie Est du Canada.

LA "QUEEN"

Compagnie d'Assurance Anglaise

DE 1^{ère} CLASSE

BUREAUX POUR LE CANADA :

191 et 193, Rue Saint-Jacques

MONTREAL.

FORBES & MUDGE,

D. OLIVIER,

Agents généraux.

Agent spécial.

BUREAU PRINCIPAL : Coin des rues Craig et St-Denis
EN FACE DU CARRÉ VIGER, MONTRÉAL.

M. PARIZEAU invite respectueusement ceux qui ont
 besoin de bois à venir examiner son stock con-
 sidérable de

BOIS DE SCIAGE

qu'il offre
 aux

PLUS BAS PRIX **DU MARCHÉ**

D. PARIZEAU

Marchand de Bois

En Gros et en Détail

BUREAUX ET CLOS :

coin des rues

CRAIG ET

**St-
 DENIS**

BOIS PRÉPARÉ ET BRUT

de toutes les dimensions désirables, ainsi que

Bardeaux de toutes sortes, Lattes, Foulures, etc.

On donne une attention
 toute particu-
 lière aux

LES COMMANDES
 reçues par la maille

face du

en

CARRÉ VIGER

ET

430-01

Bureaux Lagrèchelière,

(coin de la rue St-Laurent)

Et au village de Boucherville.

LES BOIS DES **LES BOIS DES** **LES BOIS DES**

Fumez le Célèbre Cigare



LE MEILLEUR CIGARE VENDU A 5 Cts.

— FABRIQUÉ PAR —

GOULET FRÈRES,

**84, 86, 88 et 90, Rue des Allemands,
MONTREAL.**

LA COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS

Dominion

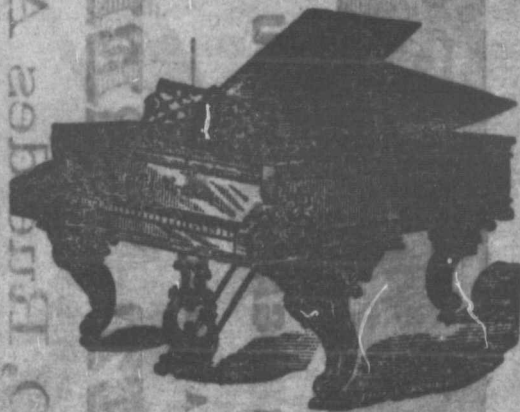
DE BOWMANVILLE, ONT.

MANUFACTURE DE

PIANOS ET ORGUES

de première classe

MEDAILLES
INTERNATIONALES,



Diplomes d'Honneur
et Premiers Prix

à Philadelphie 1876, Londres 1876, Australie 1877, Paris.
France 1878, Toronto 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883 -
Montréal 1880, et les plus hautes récompenses à toutes les
expositions où ses instruments ont été exhibés.

Pianos carrés, droits et à queue,

Orgues d'Eglise et de Salon,

Orgues à pédales et deux claviers

PRIX DE \$50.00 A \$1,000.00

On fait une spécialité d'instruments d'artistes.

Catalogues illustrés expédiés sur demande.

Une CENTAINE d'instruments toujours en magasin..

L. E. N. PRATTE,

Agent général de la Compagnie.

1676, RUE NOTRE-DAME

Près de l'Eglise Notre-Dame, Montréal.